



Bulletin Municipal de

CYSOING

**Joyeuses fêtes
de fin d'année !
Rendez-vous
vendredi 5
janvier pour la
cérémonie
des voeux**

Page 4

**MOBILITÉS DOUCES
À CYSOING**

Page 16

**TOUTES LES PHASES
EN DÉTAIL DES
TRAVAUX DU CENTRE-
VILLE**

Page 36

**LA NOUVELLE
MÉDIATHÈQUE EST
OUVERTE**



Qualité de vie

- p. 04 **Mobilités douces à Cysoing**
 - p.04 Nouvelle voie verte
 - p.04 Garer son vélo à la médiathèque
 - p.04 Le Tousavélo rallie Cysoing à Genech
- p. 06 **30 km/h, quel bilan ?**
- p. 08 **Célébration de la Nature et de l'Environnement**
- p. 10 **Label Territoire bio engagé**
- p. 11 **Verdissement de la commune**
- p. 11 **Maisons fleuries**
- p. 12 **Parc du château**
- p. 16 **Centre ville**
- p. 20 **Nouveaux commerces**
- p. 21 **On répare à Cysoing**

Vivre ensemble

- p. 22 **Vie des quartiers**
- p. 24 **Baptême du géant Evrard**
- p. 24 **Forum des associations**
- p. 26 **Nos aînés**
 - p.26 Accueil de jour à l'EHPAD
 - p.27 Fêtons nos centenaires
 - p.27 Goûter et repas des aînés

- p. 28 **Agir pour nos jeunes**
- p. 29 **Une ville sportive**
- p. 30 **Rétrospective en images**
- p. 34 **Carnet Blanc**
- p. 34 **Carnet Rose**
- p. 36 **Nouvelle médiathèque**
 - p.36 Une ouverture festive pour la nouvelle médiathèque
 - p.37 Interviews d'usagers
 - p.38 Inauguration
- p. 41 **Journées du patrimoine**
- p. 42 **La rafle de Bourghelles au hameau de Cysoing-Quennaumont**

Vie citoyenne

- p. 44 **Conseil Municipal des Enfants**
- p. 45 **Petits frères des pauvres**
- p. 46 **Campagne de stérilisation des chats**
- p. 47 **Nouvel adjoint**
- p. 48 **Finances**
- p. 50 **Comptes-rendus des derniers conseils municipaux**
- p. 51 **Parole aux groupes politiques**
- p. 52 **Agenda**

Directeur de publication : Benjamin Dumortier
Mise en page : Thiébaud Coupez - tiebo.fr
Crédit photo : Club Photos de Cysoing
Imprimeur : L'Artésienne 837 Rue François Jacob, 62800 Liévin
Publication biannuelle (cet exemplaire ne peut être vendu)





Chères Cysoniennes, Chers Cysoniens,

Aussi agréables eussent-elles été, les températures exceptionnelles de l'automne nous ont rappelé, si besoin était, que le réchauffement climatique est une réalité. Nous le voyons encore dans le Pas-de-Calais cet automne, le dérèglement du climat a des répercussions lourdes sur nos populations. Faut-il rappeler que nous devons changer nos comportements ? Beaucoup d'entre nous l'ont compris et font de réels efforts pour améliorer la situation, **au nom de tous, je vous dis merci !**

À ce sujet, nous avons lancé depuis plusieurs années des chantiers permettant d'améliorer notre impact environnemental. Ces investissements, parfois lourds, sont des dépenses essentielles pour assurer l'avenir de notre commune et d'un point de vue plus macroscopique, celui de la planète.

S'agissant de l'évolution de notre commune, les gros travaux s'enchaînent depuis quelques années. Du côté des bâtiments, nouvel Ehpad, nouveau centre de secours pour nos pompiers, nouvelle mairie et médiathèque, rénovations lourdes d'équipements existants (école, salle de sports...). Du côté des aménagements : le parc de l'abbaye en cours de réaménagement qui accueillera l'année prochaine de nouvelles animations, bientôt un nouveau centre-ville, de nouvelles pistes de pétanque, nouvelles voies cyclables... Les chantiers n'ont pas manqué depuis le début du mandat et devraient marquer une pause d'ici la fin de l'année prochaine, **chaque projet a mobilisé énormément d'énergie** et des moyens financiers importants, mais il me semble que les résultats sont et seront à la hauteur de nos attentes.

La mairie-médiathèque en est un bel exemple : **c'est devenu un vrai lieu de vie !** Ouverte largement, elle permet à tous, jeunes et moins jeunes, de passer un moment agréable. Que ce soit seul ou en groupe, en famille ou avec des amis, n'hésitez pas à y venir, **vous y êtes chez vous !** Les inscriptions et prêts sont gratuits, de même que le formidable programme d'animations qui vous est proposé par notre service lecture publique tout au long de l'année.

Ne voulant pas être trop long, je vous souhaite bonne lecture de ce magazine, les contributeurs et les élus municipaux ont mis tout leur cœur pour le préparer et je les en remercie. En attendant de se retrouver pour la cérémonie des vœux le vendredi 5 janvier prochain, je vous souhaite à toutes et tous, d'excellentes fêtes de fin d'année et dès à présent, une excellente année 2024 !

**Votre Maire,
Benjamin DUMORTIER**

MOBILITÉS DOUCES À CYSOING



NOUVELLE VOIE VERTE

Après bien des déboires météo et administratifs... le chemin du petit pavé (entre le parking de Match et la Rue des Près) est enfin praticable, pour le plus grand plaisir des piétons et cyclistes.



Avant



Après



GARER SON VÉLO À LA MÉDIATHÈQUE



A la médiathèque-mairie, des arceaux à vélos ont été posés.

Se déplacer en vélo pour venir lire, chercher des livres, participer aux animations de la médiathèque ou bénéficier des services administratifs de la commune est désormais facilité...

Mais il est vrai que descendre ou remonter l'allée d'accès à pieds a aussi son charme et peut être fait en toute sécurité

Les aménagements du centre-ville permettront aussi une meilleure circulation à pied ou en vélo.



LA TOUSAVÉLO RALLIE CYSOING À GENECH... EN ATTENDANT ASCQ-ORCHIES

L'association La Tousavélo, présidée par Carole Joveniaux, milite pour la création d'une voie verte sur le tracé de la ligne Orchies-Villeneuve d'Ascq, en attendant une solution de transport en commun en complément de l'usage vélo.

Armée de la bonne humeur des dimanches matin ensoleillés et de gilets jaunes indispensables à la sécurité, une grosse soixantaine de cyclistes s'était donnée rdv au départ de Cysoing le 8 octobre dernier afin de rallier la commune voisine de Genech, en empruntant la « dangereuse » route départementale 90, dépourvue de piste cyclable.

Les communes de Cysoing et Genech, représentées par plusieurs élus et leurs maires, ce dimanche matin, militent depuis de nombreuses années afin d'obtenir du Département la création d'une voie cyclable le long de cette route, car de nombreux accidents de voitures,

impliquant parfois des deux roues, ont malheureusement été à déplorer par le passé. La vitesse sur cet axe est d'ailleurs trop rarement respectée et rend également l'accès au bois de la Tassonnière, difficile.

Côté ligne Ascq-Orchies, la CCPC a pris position pour que l'axe puisse être utilisé comme voie verte en attendant une solution de transport en commun qui pourrait être un bus à haut niveau de service.

A noter que deux conseillers départementaux étaient présents ce jour-là : Charlotte Parmentier-Lecocq, conseillère de notre canton et par ailleurs députée de la 6ème circonscription, ainsi que Jean-Luc Detavernier, conseiller départemental du canton d'Orchies, vice-président du Département et ancien président de la CCPC. La gendarmerie de Cysoing était également présente pour sécuriser le départ.

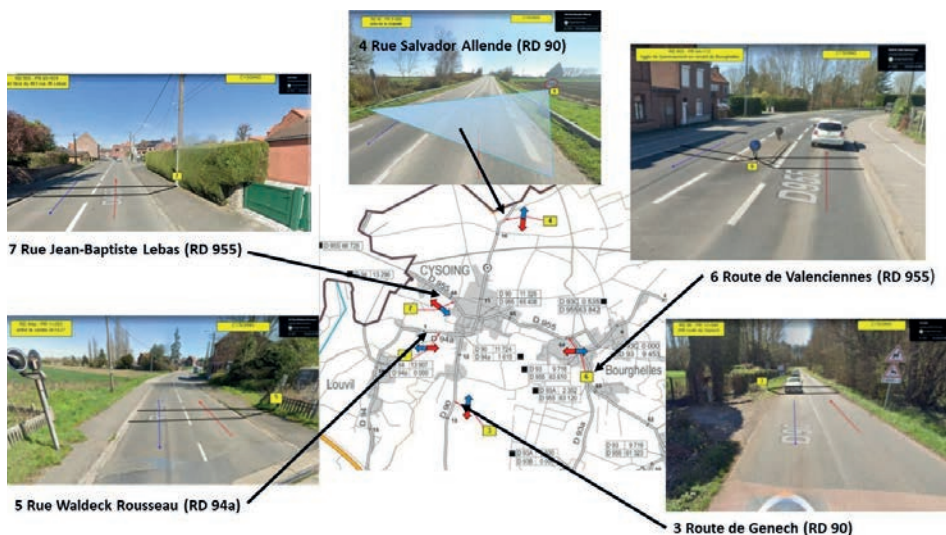


30 KM/H

30km/h dans toute la commune, quel bilan après une année ?

Nous nous étions engagés à faire un bilan un an après la mise en place du 30 km/h généralisé sur la commune, cet article vous présente des données chiffrées objectives permettant d'en mesurer l'impact sur la vitesse des automobilistes.

Quelques chiffres de fréquentation des routes départementales du 13/09/2023 au 19/09/2023



Vous avez sans doute pu constater la présence de câbles de mesures tendus en travers des axes routiers départementaux à la toute fin de l'été. En effet, à la demande de la commune, le Département du Nord y a réalisé des comptages (avec discrimination des types de véhicules) et des mesures de vitesse sur une durée de sept jours, du 13 au 19 septembre dernier. Le plan de la commune ci-dessus reprend les différents lieux d'implantation des appareils sur les RD 955 [axe rues Lebas (7)-Salengro-Demesmay-Valenciennes (6)], sur la RD 90 [axe rues Allende, après la Chapelle aux Arbres (4)-Gambetta-Jeanne d'Arc-Ladreyt-Genech (3)] et sur la RD 94a [(axe rues du Peuvil-Waldeck Rousseau (5)].

En agglomération (pour le nombre de véhicules par jour = véhicules légers + poids lourds / pour les vitesses = uniquement les véhicules légers)

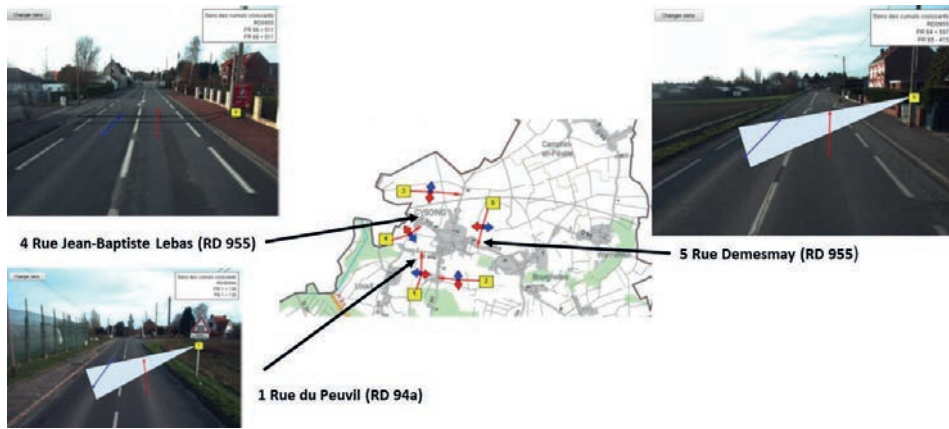
| N° du plan, rue et sens de circulation | Nombre de véhicules/jour | Vitesse < 40 km/h | Vitesse 40 à 50 km/h | Vitesse > 50 km/h |
|--|--------------------------|-------------------|----------------------|-------------------|
| 7 - rue Lebas vers Cysoing | 3476 | 63,6% | 31,1% | 5,3% |
| 7 - rue Lebas vers Bouvines | 3742 | 61,7% | 32,8% | 5,3% |
| 3 - rte de Genech vers Cysoing* | 2085 | 2,7% | 15,6% | 81,7% |
| 3 - rte de Genech vers Genech* | 2157 | 12,2% | 31,7% | 56,1% |
| 5 - rue W. Rousseau vers Cysoing | 854 | 37,5% | 44,7% | 17,8% |
| 5 - rue W. Rousseau vers Louvil | 1033 | 32,1% | 45,8% | 22,1% |
| 6 - rte de Valenciennes vers Cysoing | 3693 | 21% | 64,1% | 14,9% |
| 6 - rte de Valenciennes vers Bachy | 3753 | 22,5% | 68,4% | 9,1% |

*Juste à la sortie de l'agglomération

Hors agglomération (pour le nombre de véhicules par jour = véhicules légers + poids lourds / pour les vitesses = uniquement les véhicules légers)

| N° du plan, rue et sens de circulation | Nombre de véhicules/jour | Vitesse < 40 km/h | Vitesse 40 à 50 km/h | Vitesse > 50 km/h |
|--|--------------------------|-------------------|----------------------|-------------------|
| 4 - Chapelle aux arbres vers Cysoing | 3644 | 63,3% | 28,1% | 8,6% |
| 4 - Chapelle aux Arbres vers Baisieux | 3387 | 57% | 30,5% | 12,5% |

Quelques chiffres de fréquentation des routes départementales du 13/02/2021 au 22/02/21



En agglomération (pour le nombre de véhicules par jour = véhicules légers + poids lourds / pour les vitesses = uniquement les véhicules légers)

| N° du plan, rue et sens de circulation | Nombre de véhicules/jour | Vitesse < 40 km/h | Vitesse 40 à 50 km/h | Vitesse > 50 km/h |
|--|--------------------------|-------------------|----------------------|-------------------|
| 1 – rue du Peuvil vers Cysoing | 698 (854) | 17,8% (37,5%)* | 45,9 % (44,70 %)* | 36,3 % (17,8 %)* |
| 1 – rue du Peuvil vers Louvil | 783 (1033) | 11,1% (32,1%)* | 35,9 % (42,8 %)* | 53 % (22,1 %)* |
| 3 – rue Demesmay vers Cysoing | 3845 | 5,9% | 53,7 % | 40,4% |
| 3 – rue Demesmay vers Bourghelles | 3820 | 4% | 34,1% | 61,9% |
| 7 – rue Lebas vers Cysoing | 3981 (3476) | 5,2% (63,6%)* | 51,8 % (31,1 %)* | 43 % (5,3 %)* |
| 7 – rue Lebas vers Bouvines | 3645 (3472) | 11% (61,7%)* | 61 % (32,8 %)* | 28 % (5,3 %)* |

*Rappel du % de véhicules légers mesuré en 2023

Analyse et commentaire :

- En comparant les données chiffrées entre 2021 et 2023, années pour lesquelles le Département a effectué des mesures sur différents points de la commune (3 points de comptage en 2021 et 5 points de comptage en 2023), on constate l'effet très bénéfique de la zone 30 sur la vitesse dans la commune et notamment sur les routes départementales (rappelons qu'avant de passer au 30 km/h généralisé, 80 % des rues de la commune étaient déjà placées sous le régime du 30 km/h).
- Si un grand nombre de véhicules roulaient au-dessus des 50 km/h avant le passage à la zone 30 (en moyenne plus d'un véhicule sur deux sur les routes départementales à certains niveaux en agglomération) et si l'on fait exception du comptage de 2023 à la sortie de Cysoing vers Genech, qui est presque hors agglomération, ils ne sont plus qu'entre 5 à 22 % à dépasser le 50 km/h en fonction des secteurs.
- Bravo à celles et ceux qui ont su lever le pied, même si quelques efforts restent à faire pour améliorer notre vivre ensemble en réduisant notre vitesse en agglomération. Par ailleurs, cela permet aux piétons qui traversent et aux cyclistes qui empruntent le réseau routier, de se sentir en plus grande sécurité.
- Lors des réunions de quartiers, les incivilités (vitesse, stationnement, infractions au code de la route...) sont les premières causes de plaintes de nos habitants. Bien vivre ensemble dans notre commune passe avant tout par le respect des règles de vie en commun, se respecter les uns les autres et dans l'idéal être attentif aux autres. (« j'aimerais que l'on soit attentif à moi quand je suis piéton, cycliste ou automobiliste, alors je commence par être attentif aux autres et à les respecter »).

CÉLÉBRATION DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

La Fête de la Biodiversité à Cysoing : Une Célébration de la Nature et de l'Environnement

La deuxième édition de la Fête de la Biodiversité à Cysoing, qui s'est tenue les 13 et 14 mai 2023, a transformé notre commune en un sanctuaire dédié aux explications de ce qu'est la préservation de la biodiversité.

L'événement a rassemblé la communauté locale, des plus jeunes aux adultes, pour célébrer la nature et sensibiliser le public aux enjeux environnementaux.

La médiathèque de Cysoing a joué un rôle central en mettant en place un coin lecture thématique.

Cet espace a offert aux visiteurs la possibilité de s'immerger dans des ouvrages éducatifs et inspirants sur la biodiversité. L'éducation et la sensibilisation étaient au cœur de cette célébration, avec des ateliers éducatifs destinés aux jeunes ainsi que des conférences et des ateliers pratiques pour les adultes.

Le programme de la Fête de la Biodiversité a été conçu pour plaire à tous les âges, avec des activités adaptées aux jeunes et aux adultes. Parmi les moments forts de l'événement :

Les Passerelles Ludiques

Anne Betting a présenté des idées de recyclage créatif, du bricolage avec des éléments naturels, et la fabrication de jeux. Cette section a illustré comment la créativité humaine peut être mise au service de la préservation de la biodiversité.



Les Vergers de la Pévèle

l'association s'est mobilisée pour sensibiliser le public à la richesse des vergers locaux, et des essences locales, aux méthodes de lutte contre le frelon asiatique, etc..



Aux Jardins de la Plaine

Les jardinières et jardiniers ont ouvert leurs portes aux visiteurs, proposant des visites éducatives du potager et la vente de plants pour encourager la biodiversité dans les jardins. L'association CEAS (Carrefour d'Études et d'Actions Solidaires) y a organisé une série d'activités destinées aux jeunes, notamment des ateliers sur la biodiversité, des plantations, et des jeux éducatifs. Ces activités ont permis aux enfants de mieux comprendre les enjeux liés à la biodiversité de manière ludique.



A la salle des fêtes, les visiteurs ont eu la chance d'assister à un spectacle de marionnettes à fils captivant, intitulé "Couleur Miel," présenté par **MARISKA**. Cette histoire a mis en scène Pappy, inquiet de la disparition des abeilles de la ruche, et le courageux Petit Jean, qui part à leur recherche avec l'aide d'autres insectes du jardin. Ce spectacle a sensibilisé le public à l'importance de la préservation des abeilles et de la biodiversité en général.



Le deuxième jour de l'événement a été consacré à l'exploration, avec des randonnées à vélo adaptées aux enfants et aux adultes, ainsi qu'une visite guidée du bois de la Tassonnière, par Rémy Becquaert, garde des Espaces Naturels du Nord. Cette sortie a permis aux participants de mieux comprendre l'importance de la préservation de ces espaces naturels.



Au parc des Voyettes, la démonstration de l'initiation des chiens de bergers, et de la tonte de moutons a été la curiosité du quartier, il était possible de tester son chien à cet exercice.



L'Exposition Photo sur bâches « La Biodiversité d'ici et d'ailleurs » dans la cour de l'école maternelle **Saint Exupéry** a été l'occasion de découvrir l'infiniment petit que seuls des photographes passionnés et chevronnés peuvent mettre en valeur.



En conclusion, la deuxième édition de la Fête de la Biodiversité à Cysoing a été une célébration réussie de la nature et de l'environnement. Les partenaires de l'événement ont joué un rôle essentiel en sensibilisant la communauté à l'importance de la biodiversité.

LABEL TERRITOIRE BIO ENGAGÉ

Cysoing : Une Commune Bio-Engagée pour une Alimentation Saine et Responsable

Notre commune vient de franchir une étape significative vers une alimentation plus saine et respectueuse de l'environnement. En obtenant le prestigieux label «Bio Engagé», Cysoing confirme son engagement en faveur de la qualité alimentaire, de la santé des citoyens, et de la préservation de notre planète.



Un engagement durable pour Cysoing

La transition vers une alimentation biologique a été le fruit d'efforts conjoints de la municipalité, des parents, ainsi que tout le personnel de la commune. Cette initiative est née de la volonté de Cysoing de promouvoir une meilleure qualité de vie pour ses élèves en offrant des repas plus sains et nutritifs dans les cantines scolaires de la commune. Cette transition n'est pas seulement un geste symbolique, elle a un impact réel sur la santé et l'environnement.

Les produits bio sont généralement plus chers et c'est un vrai choix politique qui a été fait.

Nous avons de plus répondu à l'appel du Président de mettre en place une tarification sociale de la cantine avec des repas à 1 euro, pour les familles les plus modestes, grâce à un élargissement de la base des familles concernées.

Des repas plus sains et équilibrés

La première étape de cette démarche a été l'intégration d'aliments bio dans les menus des écoles, à la hauteur des enjeux avec 47% de produits bio et 80% cumulé de produits bio, labellisé et/ou d'approvisionnement local, Tout cela grâce à la collaboration avec Origine, filiale d'API.

Cette décision a permis de proposer des repas plus sains et équilibrés, riches en nutriments, et exempts de pesticides et d'additifs chimiques. Les écoliers peuvent désormais déguster des plats préparés avec des ingrédients frais, locaux et de saison, favorisant ainsi la découverte de nouvelles saveurs et la promotion d'une alimentation équilibrée.



Un impact environnemental positif

L'engagement en faveur de l'alimentation bio va au-delà des bienfaits pour la santé. Nous contribuons également à la réduction de l'empreinte carbone en privilégiant les producteurs locaux et en limitant le transport des denrées alimentaires sur de longues distances. De plus, la culture biologique favorise la préservation des sols, la biodiversité, et la réduction de l'utilisation de produits chimiques, ce qui est essentiel pour la protection de l'environnement.

Le label «Bio Engagé» : une reconnaissance méritée

L'obtention du label «Bio Engagé» témoigne des efforts considérables accomplis par la commune dans la promotion d'une alimentation bio et durable. Cette reconnaissance officielle souligne l'engagement continu de la commune envers la santé de ses citoyens, tout en renforçant sa contribution à la lutte contre le changement climatique.



Cette démarche prouve que le changement est possible, que les citoyens peuvent participer activement à la transformation de leur société, et que des actions locales peuvent avoir un impact global.

En somme, un virage significatif a été pris vers une alimentation plus saine, durable, et respectueuse de l'environnement. En obtenant le label «Bio Engagé», la commune démontre sa volonté de construire un avenir meilleur pour ses enfants et pour notre planète.

VERDISSEMENT DE LA COMMUNE



Le verdissement de la commune passe aussi par les graminées ! Dans le cadre d'une démarche écologique, comme beaucoup de communes, la ville va progressivement engazonner ses surfaces schistées, notamment dans une partie des cimetières et sur les trottoirs non macadamisés. Cette technique permet aussi d'optimiser l'entretien de « surfaces techniques » qui, depuis le passage à la démarche zéro phyto, dans laquelle la commune s'est inscrite dès avant les obligations légales, sont complexes à entretenir. Ce processus va prendre une ou deux années, avant une stabilisation qui sera plus agréable au regard.

MAISONS FLEURIES



Géranium, dahlia, dipladénia, pélagonium... autant de fleurs qui ont égaillé cet été notre ville ! Le jury a pu apprécier les efforts de tous les participants qui se sont inscrits au concours des maisons fleuries, organisé par le Conseil Municipal des Enfants. L'harmonie des couleurs, la variété des fleurs, la qualité et l'originalité des contenants et la touche environnementale sont des critères qui nous ont permis de départager les candidats dans chaque catégorie (Balcon, façade, jardinet, grand jardin et commerce)



Toutes les personnes qui s'inscrivent à cet événement s'engagent à fleurir leur maison, leur balcon. La seule obligation est que leur fleurissement soit visible de la voie publique. L'inscription est gratuite. Voici le bulletin d'inscription pour 2024. Vous pouvez le déposer à la mairie ou l'envoyer par mail à animation@cysoing.fr avant le 31 mai 2024.

Voici les gagnants 2023:

Balcons : Claudette Huchette

Façades : Irene Blanchart
Aurélié Viau
Caroline Deram

Jardinets : Michelle Baudrie
Marie France Huchez
Joanny Ghesquier

Jardins : Michelle Lescot
Sylvie Capon

Commerces : Babilou
Club Beauté



Merci à tous les participants ! Les prix seront remis lors de la cérémonie des vœux du maire le vendredi 5 janvier 2024.



PARC DU CHÂTEAU

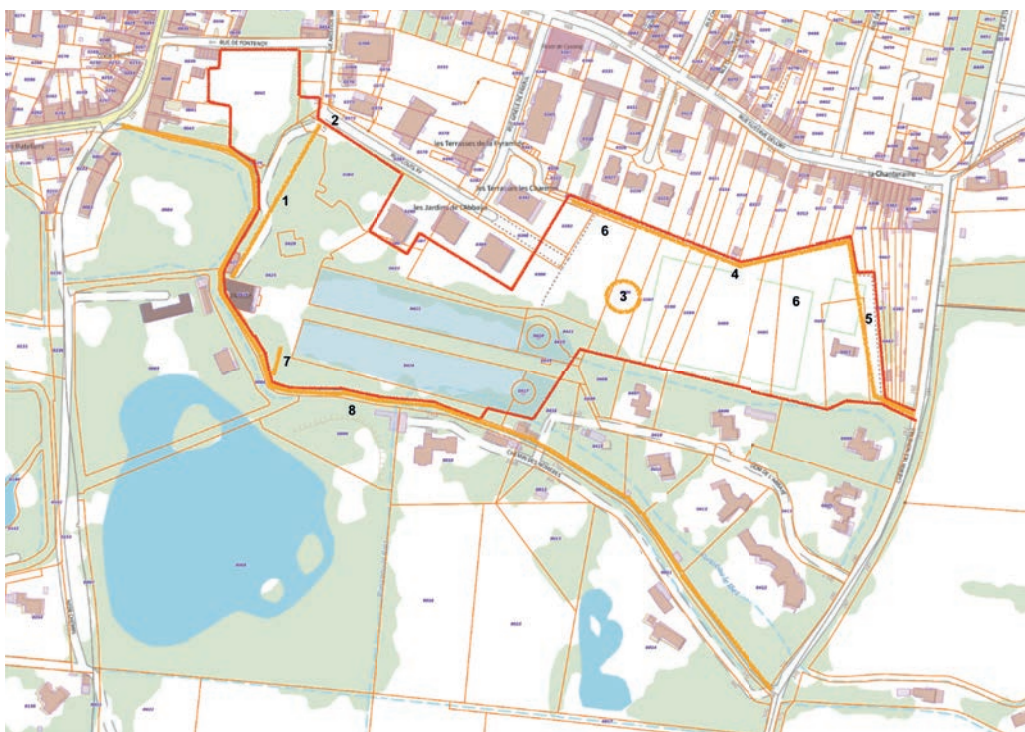
Plus qu'un site historique revisité, notre écrin nous prépare de belles surprises

Vous en êtes privés depuis maintenant le début de l'année 2023 ! Encore un peu de patience, on devrait pouvoir le parcourir en début d'année 2024 !

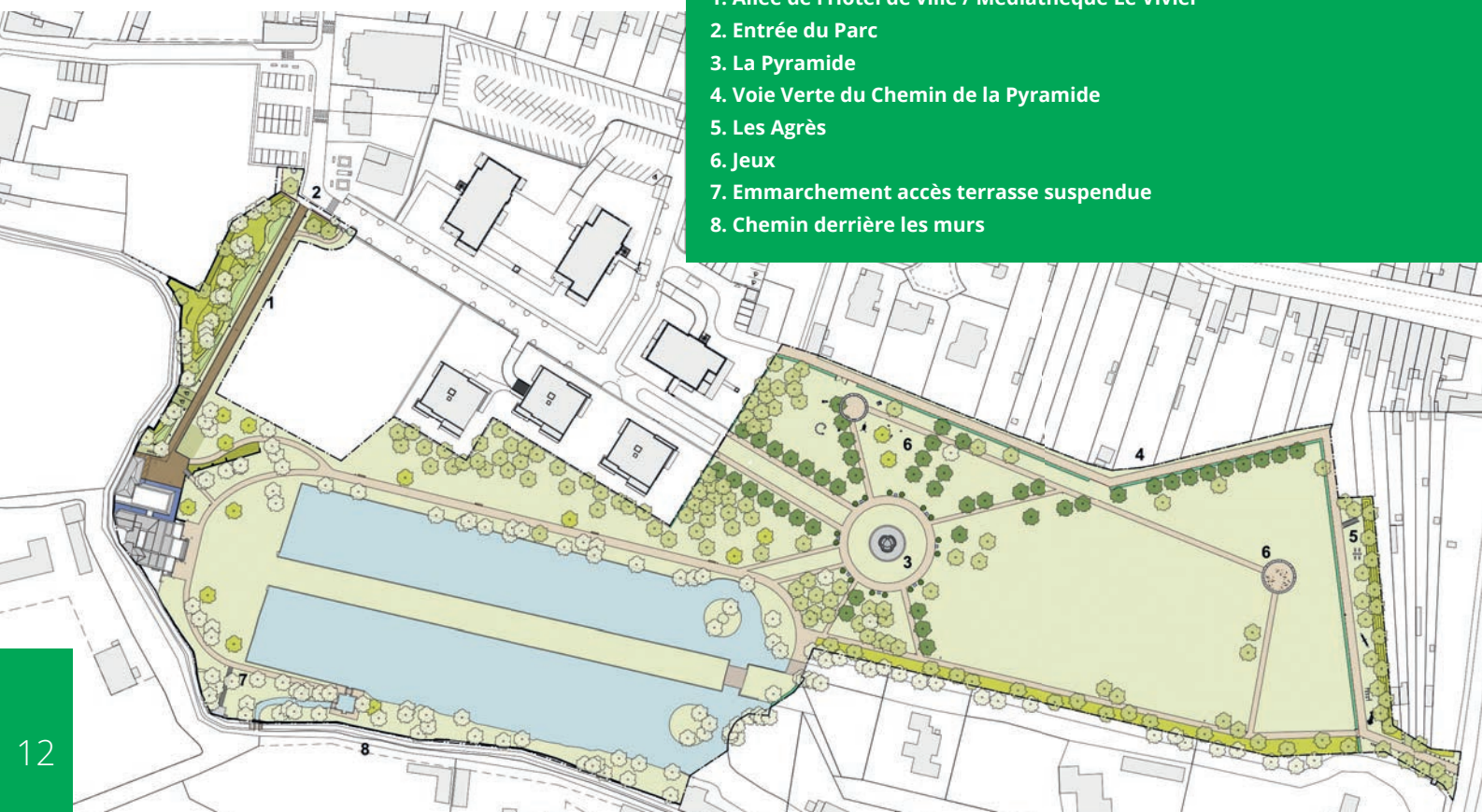
Dans le bulletin municipal de septembre 2022, nous vous avons présenté le projet de l'agence Philippe Thomas (paysagiste). Aujourd'hui, les travaux ont avancé, abordons le sujet plus concrètement avec ce petit reportage photographique !

Pour se repérer, les huit secteurs abordés sont localisés sur deux plans annotés

Le plan de cadastre qui reprend l'emprise du parc et également l'entièreté de l'emprise du chemin de derrière les murs (mur d'enceinte de l'ancien site de l'abbaye).



Le plan du projet de l'agence Philippe Thomas en cours de réalisation



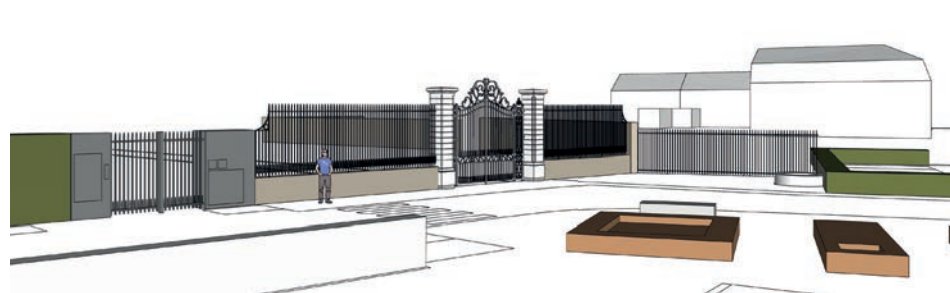
1. Allée de l'Hôtel de ville / Médiathèque Le Vivier
2. Entrée du Parc
3. La Pyramide
4. Voie Verte du Chemin de la Pyramide
5. Les Agrès
6. Jeux
7. Emmarchement accès terrasse suspendue
8. Chemin derrière les murs



1. L'allée pavée du nouvel équipement Mairie-Médiathèque

Cette belle allée pavée, a été livrée en même temps que le nouvel équipement Hôtel de Ville / Médiathèque pour évidemment le desservir. Quelques arceaux pour vélo, posés récemment sur le parvis d'accès au bâtiment sont à ce jour opérationnels. Deux places de stationnement PMR ont été réalisées en bas de l'allée, contre le vieux mur d'enceinte qui nous rappelle la présence du site classé.

Le banc « zig-zag » est en attente de réalisation d'un platelage bois qui recouvrira les plaques des regards, au sol. Entre la façade de l'ancienne dépendance en briques et le banc, un parterre planté est prévu.



2. L'entrée du parc

Après une longue mise au point pour intégrer dans la grille une borne d'affichage réglementaire électronique, nous devrions prochainement voir réaliser la pose de l'ensemble du dispositif grille/

clôture pour cet accès principal au site. Comme pour les coffrets concessionnaires, la borne sera intégrée dans un caisson en tôle, situé lui, à gauche du portillon secondaire.

Nous sommes également en train d'étudier un contrôle d'accès au niveau de notre portail pour faciliter l'accès réservé aux PMR ou en cas d'urgence.

3. Le secteur de la Pyramide

Pas besoin de grand discours pour évoquer le traitement aux abords de notre monument classé récemment restauré, mais jusqu'ici sans valorisation particulière.

C'est le principe du schéma rayonnant repris du tracé historique qui est adopté par l'agence Philippe Thomas. L'allée circulaire circonscrit le monument. Elle est rythmée par

des blocs de pierre (bancs), à ce jour posés. Ces bancs seront bientôt encadrés par des « Topiaires » (en *Taxus baccata* ou if commun) taillées en forme de cylindres verticaux. Entre ce dispositif banc/topiaires se calent les allées (double ou simple). Tout ce dispositif mettant en scène notre Pyramide.





4. La Voie Verte du Chemin de la Pyramide

Également chemin historique coïncidant en partie avec un des axes rayonnants de la pyramide, le chemin de la Pyramide élargi est transformé en voie verte pour faciliter sa fréquentation. Effectivement,

jusqu'ici il était compliqué de se croiser en vélo ou à pied. Sorti du périmètre clos du parc, il restera ouvert au public 24h sur 24h. Les accès des fonds de jardins sont évidemment maintenus.

5. Le secteur des agrès

Plusieurs d'entre vous nous ont sollicités pour manifester leur attente d'un parcours fitness. Cette activité sportive de plus en plus courante, et particulièrement recherchée en extérieur, nous a convaincu de la rendre possible. C'est donc sur la bande de terre qui longe le début de la voie verte « chemin de la pyramide » au départ du chemin des Nomères, que nous implanterons quatre agrès. Hors périmètre parc, ils seront accessibles en permanence.



6. Le secteur des jeux enfants



C'est aussi sur ce sujet des jeux pour la petite enfance, que nous avons été interrogés. Nous avons décidé de compléter le dispositif proposé par l'agence P. Thomas par quelques jeux complémentaires.





7. L'emmarchement béton en pas d'âne pour enjamber la grotte de l'enfer

Il vaut mieux s'élever que descendre en enfer. C'est sans doute le clin d'œil du paysagiste P. Thomas quand il décide de magnifier avec ce bel aménagement en pas d'âne, l'accès au belvédère (terrasse suspendue), lui-même créé à l'époque du château par le mouvement d'une levée de terre et sous lequel une grotte, semble-t-il, assurait la fonction de cachot. Au dire de Mr Pérot, ancien propriétaire du château, un squelette aurait été enchaîné en mémoire de ce lieu digne d'une mise en scène d'Halloween !

Du belvédère, le regard peut s'échapper de l'autre côté du mur d'enceinte ou à l'opposé vers le parc.



8. Le chemin de derrière les murs



Indissociable du site de l'ancienne abbaye, le chemin de derrière les murs, aujourd'hui fermé au public pour raison sécuritaire, est une pièce maîtresse pour ce secteur à haut niveau patrimonial. C'est pourquoi, nous programmons dans la foulée de l'aménagement du parc et de la réfection du mur d'enceinte qu'il longe, son réaménagement. Liaison entre le chemin des Nomères et la rue Gambetta, il vient enrichir le réseau de voies douces de la ville, en pleine essor. Avant la fin d'année, nous lancerons une consultation d'entreprises pour la réfection du mur d'enceinte du parc et pour le réaménagement du chemin.

C'est aussi hors périmètre du parc, que notre réseau de voies douces s'agrandit !

Pour info

Un groupe de travail est créé avec nos seniors pour échanger sur la présence de bancs dans la commune et consolider un parcours de bancs déjà amorcé dans le cadre des projets du centre-ville et du parc.

La Voie Verte du Petit Pavé qui assure la liaison entre le Quennaumont et le secteur Chanteraine, est enfin terminée et ouverte à la circulation. Reste à poser les panneaux d'indication voie-verte, à planter le programme de végétalisation et à installer l'éclairage fonctionnel pour sécuriser son usage.

Avec la livraison du nouveau quartier de la Chanteraine (51 logements), un tronçon de voie verte a été réalisé pour rétablir la continuité du chemin d'origine qui assurait la liaison entre le secteur de Match et la rue Péri. Pensez à l'emprunter à pied ou à vélo !

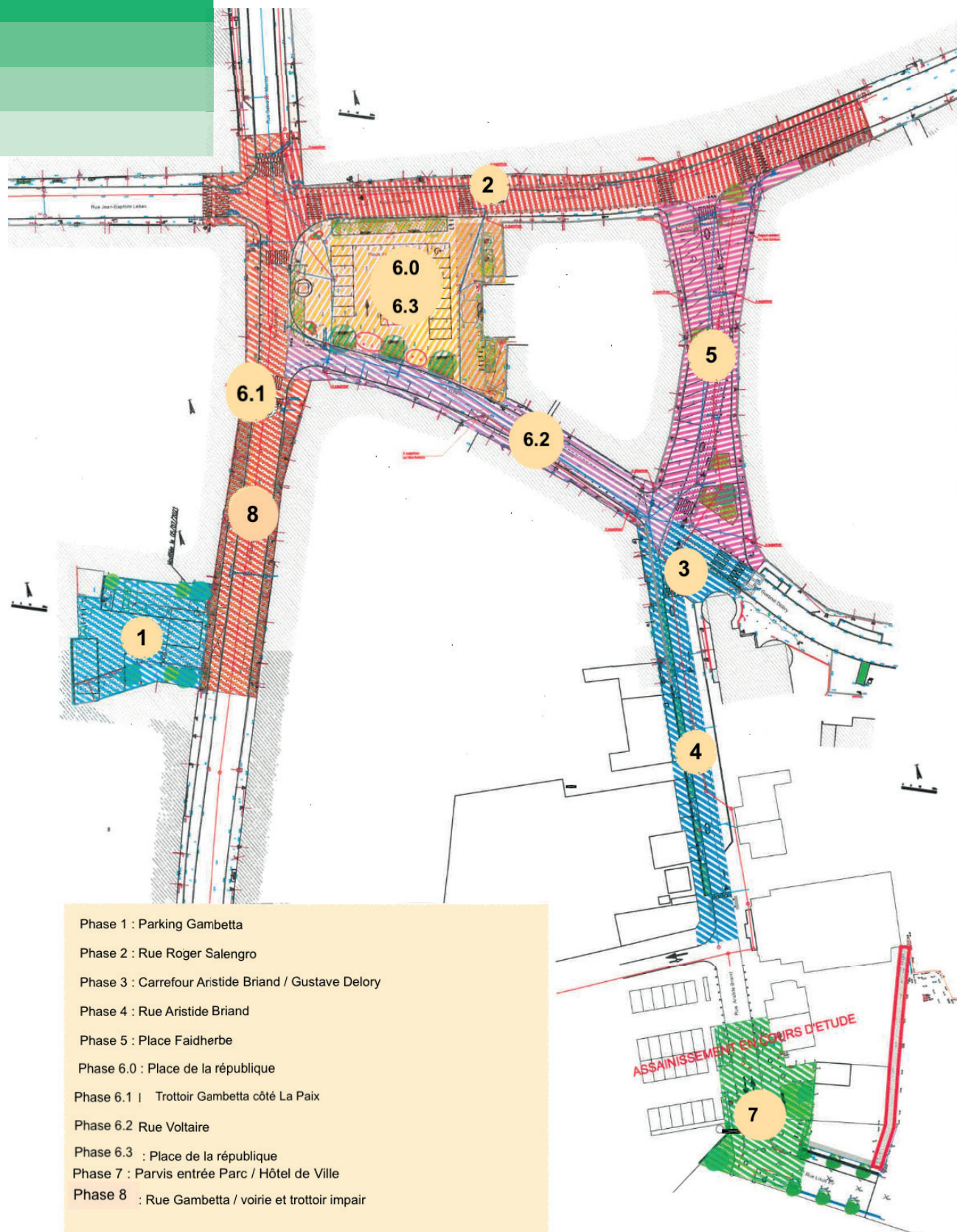
CENTRE VILLE

TRAVAUX EN 2023 - 2024 - Planning prévisionnel hors intempéries

Les conditions météorologiques difficiles depuis plusieurs semaines ont un peu ralenti les travaux.

Néanmoins, la mise en place d'une tonnelle par l'entreprise GDTP permet aux équipes d'intervenir.

Les prévisions ci-dessous listées sont des objectifs souhaités. Nous restons pour autant, tributaires de la météo pour l'exécution des couches de roulement prévues en enrobé, ce qui pourrait impacter l'organisation du planning.





Place historique

Phase 1 : Parking rue Gambetta

Phase 2 : Rue Roger Salengro

Pour terminer cette phase, le pavage du trottoir sud sera réalisé avant la fin de l'année.

Les 2 sens de circulation rue Salengro seront conservés.

Phase 3 : Carrefour A. Briand / G. Delory

L'intervention est terminée

Phase 4 : Rue A. Briand

Il reste l'aménagement paysager des noues, prévu vers février 24

Phase 5 : Place Faidherbe

La pose du pavage (des trottoirs et des places de stationnement), la réalisation de la couche de roulement en enrobé de la voirie devraient être achevées pour fin novembre. La couche de roulement en enrobé sera néanmoins tributaire d'une météo plus favorable.

Le sens définitif de circulation (depuis Salengro vers l'hôtel de ville/ médiathèque et à contre-sens cyclable pour les vélos) sera opérationnel à partir de début décembre. Pour une exigence de tenue, les surfaces pavées dédiées au stationnement, ayant besoin d'un temps de séchage réglementaire, la mise à disposition des places de stationnement pourra néanmoins se faire en 2 temps : une 1ère moitié début décembre et le reste à mi-décembre.





Phase 6.0 : Place de la République

Cette phase prévue après les fêtes de Noël pour maintenir le stationnement complet de la place actuelle durant la période de forte activité commerciale de fin d'année, concerne l'opération de terrassement et de fondations sur l'entièreté de la place. Durant cette période de 1 mois (de début janvier à début février 24), la place ne sera pas accessible aux véhicules.

De manière, à préserver un minimum de places de stationnement l'intervention ultérieure (pose du pavage) sur la place est prévue en 2 phases alternées (phase 6.3), un marquage provisoire sera tracé.

Phase 6.1 : Rue Gambetta / côté pair

Obligés de réduire la circulation en sens unique (du centre-ville vers Genech), et dans le but de limiter l'impact des travaux sur la circulation, nous avons décidé de caler ces travaux de borduration et de pavage du trottoir, du 12 février au 12 mars (soit, en y incluant une période de vacances).

Phase 6.2 : Rue Voltaire

Après une intervention d'un peu plus de 2 mois (fin février à début mai) pour sa réfection complète (pavage sur voirie et trottoir), et la période de séchage réglementaire à respecter pour les parties « automobiles », ce secteur sera accessible aux véhicules aux alentours de la 2ème quinzaine de mai.

Phase 6.3 : Place de la République (Intervention en ½ place > 2 sous-phases)

De mi-avril à environ mi-mai, on pourra suivre l'évolution de la pose des premiers pavés sur la moitié de la place. Malgré la forte contrainte que cela entraîne pour l'organisation de l'entreprise, pendant cette phase on pourra stationner sur la partie de la place n'étant pas en travaux. Après respect du temps de séchage, cette partie devrait être accessible aux véhicules en 2 fois (une partie dès la mi-mai, l'autre à la fin de ce mois).

On aura le même déroulé pour l'autre moitié de place, de fin mai à mi-juin. Après respect du temps de séchage, cette partie devrait être accessible aux véhicules (pour une 1ère partie mi-juin et l'autre fin de ce mois).

Info marché

Compte tenu d'une activité dense sur la place pour une période de près de 6 mois (de janvier à juin 2024), il sera envisagé pour maintenir l'activité de nos marchés, d'accueillir les stands rue A. Briand et dans son prolongement sur le parking face à l'hôtel de ville.



Phase 7 : Parvis de l'Hôtel de Ville et du Vivier

De manière à qualifier l'entrée du parc, voie d'accès à l'équipement Hôtel de Ville / Médiathèque, un grand parvis sera aménagé dans le virage Briand/Louis XV grâce au traitement uniforme du trottoir et de la voirie, en pavés. L'intervention est prévue entre fin mai et début juillet, période durant laquelle la circulation sera neutralisée. Il faudra attendre le temps de séchage des pavés de la voirie pour sa remise en fonctionnement. Ceci devrait permettre de restituer le passage des véhicules vers fin juillet 24.

Phase 8 : Rue Gambetta

Hors périmètre de la place, la rue Gambetta se refait une toilette puisque qu'elle recevra un nouveau tapis d'enrobé (trottoir et voirie) durant la période de mi-juin à début juillet. Pour la réalisation de la surface de roulement de la voirie la rue Gambetta sera bloquée à la circulation une journée.

Les plantations

Comme au printemps, tout prend racine, arbres, arbustes et vivaces, seront plantés à cette période !

Enfin, incompatibles à la conception d'une place en plateau, deux arrêts de bus sont déplacés « hors périmètre place ». Après rencontre d'un collectif de riverains, la localisation de l'arrêt de bus initialement prévu rue JB Lebas est remise en question, moyennant une adaptation du circuit du bus. L'idée étant d'éviter la suppression des places de stationnement rue Lebas, si proches du centre-ville. L'adjonction d'une ½ boucle au trajet via la rue Allende / Rue du Collège/ rue Aubrac pourrait permettre la création d'un arrêt « Centre-Ville », devant l'école St Joseph dont les places sont dans

tous les cas, neutralisées avec le plan Vigipirate, moyennant également le déplacement de l'arrêt « Cheval Blanc », rue Aubrac (avant le carrefour), secteur moins tendu en terme de stationnement.

Nous travaillons avec l'équipe de maîtrise d'œuvre et la région sur ce sujet.

Nous souhaitons remercier tous ceux qui malgré l'inconfort provoqué par ces travaux conséquents ont exprimé leur adhésion à ce projet ambitieux et qualitatif pour la ville. Nous remercions aussi les commerçants pour leur patience même si parfois celle-ci frise la résignation ! Nous restons attentifs et à votre écoute si besoin.



On pave...Paul me rappelle qu'il y a 50 ans on avait déjà dépavé ce qui était alors la place verte pour y mettre du bitume et l'appeler la place Faidherbe... voyant ces beaux pavés partir à la benne il avait demandé la permission de les récupérer : ils ont servi au pavement entre la maison et les communs dans le jardin...

Cette fois Paul n'a pas demandé à récupérer le bitume.

Par hasard je lis un article sur les pavés de Venise: on les appelait « i masegni », ils avaient près de 1000 ans...mais les touristes y laissaient leurs chevilles...» ils ont été remplacés par des pierres coupées à la machine parfaitement rectangulaires, chacune étant l'exemple vivant de la perfection que peuvent atteindre quatre angles droits « et les anciens pavés sont partis orner une place au Japon...

Donc, vous connaissez ma curiosité naturelle, je me renseigne sur la provenance des pavés...» ils viennent de Belgique, on récupère les vieux pavés des villes comme Bruges...ils sont coupés proprement dans une usine» Ben voilà, en sortant de chez moi je foule le sol où ont marché Philippe le Bon et Marie de Bourgogne...Respect....

Une Cysonienne à l'humour évocateur...

NOUVEAUX COMMERCES

RANDO GAMES

Pierre Yves Dauchy est installé sur le parking de Don de Soie et propose des balades guidées de différentes durées et jeux de piste (chasse au trésor, enquêtes sur la course Paris Roubaix ou la bataille de Bouvines) à faire au guidon d'une trottinette électrique tout terrain ou d'un vélo électrique.

RANDO GAMES est présent sur internet et les réseaux sociaux aux coordonnées figurant sur le flyer ci-joint.

Renseignements et réservations par téléphone ou sur le site : randogames.fr

L'activité est ouverte tous les jours en dehors du lundi.

Tél : 06 72 01 52 42



06 72 01 52 42

randogames.fr

rando_games

Rando Games

randogamesloisirs

AU VIEUX GRILL

Le dernier né de la restauration à Cysoing, qui remplace rue Lebas Les Deux Gourmets.

400 rue Jean Baptiste Lebas

Tél : 03 20 84 25 67

PIZZERIA TREIDICI



Nouvelle pizzeria rue Voltaire avec un service de livraison très pratique.

2 rue Voltaire

Tél : 03 59 52 54 91



LA TANIÈRE

Espace unique où l'art du tatouage, du piercing, des soins énergétiques, de l'éсотérisme et de la créativité se rencontrent. Vous y serez accueillis par Manon et Julien.

319 rue Jean Baptiste Lebas

Tél : 07 66 05 08 49

Nous avons également le plaisir d'accueillir quelques nouveaux qui ont repris au cours de cette année des commerces existants.

L'INSTITUT

Emeline vous accueille désormais à l'INSTITUT suite au départ en retraite de Bernadette.

La prise de rendez vous est désormais possible en ligne sur le site internet.

119 rue roger Salengro

Tél : 03 20 84 63 30

Site : linstitutcysoing.com



TENDANCE ARTS ET CRÉATION

Patricia Callens a repris la boutique de Marie Pierre.

Place de la république

Tél : 03 20 34 62 41



LA P'TITE ADRESSE

Le restaurant «La p'tite adresse» a été repris cet été par Elise.

29 place de la République

BOULANGERIE PÂTISSERIE DELEBOË

Monsieur et Madame Deleboë et leur fils Valentin ont repris la boulangerie de Monsieur Patrick Alvin.

62 rue René Ladreyt

Tél : 09 83 39 66 99

ON RÉPARE À CYSOING

À VOS AGENDAS !

Voici les dates retenues en 2024 pour les interventions des 4 assos réunies :

REPAIR CAFE, REPAIR PÉVÉLO, ENTRAIDE COUTURE..., CLUB PHOTO.

- 20 janvier ■ 6 avril
- 17 février ■ 25 mai
- 16 mars ■ 22 juin

Le lieu d'intervention sera précisé par affiches, Facebook et MMEP.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter :

Repair café, Repair Pévélo :
catherine.velocitysoing@gmail.com

Entraide couture, tricot, crochet :
marieange.baron59@gmail.com

Club photo :
frederic.minet1972@gmail.com

Amis bricoleurs, par ce biais, vous pouvez à la fois exercer vos talents et apprendre des nouvelles combines, notamment pendant les stages de formation (gratuits !), nous vous attendons !

**ENSEMBLE, NE JETONS PLUS ...
RÉPARONS !**

Un problème avec votre vélo ou votre appareil électroménager ?
Besoin d'une retouche ou d'un conseil en photo ?

Nos supers bénévoles sont là !

Depuis leur création, les "repair café" rencontrent un franc succès ! Ce sont plus d'une centaine d'appareils et de vélos qui ont retrouvé une seconde jeunesse. Désormais, ce sont quatre associations qui vous proposeront un café autour d'une réparation ou d'un conseil photo.

Si vous êtes bricoleur dans l'âme ou au contraire, vous voulez apprendre, rejoignez-nous !

Nos partenaires : Cysaing, CRÉDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE



VIE DES QUARTIERS

Les réunions de quartiers sont devenues des moments privilégiés pour échanger avec vos élus sur tous les sujets qui touchent à votre quotidien dans un objectif de mieux vivre à Cysoing. Lors de chaque réunion, nous abordons les problèmes de sécurité en présence de la gendarmerie et du policier municipal afin de trouver les meilleures solutions aux problèmes. Après un point sur le contexte budgétaire, elles permettent aussi d'exposer les projets en cours et à venir de la commune. Comme vous pouvez le découvrir dans ce bulletin, ils sont nombreux..



Les 13 avril, 8 juin, 28 septembre et le 16 novembre se sont déroulées les 4 réunions de quartiers de l'année 2023, respectivement celle du Centre-ville, celle du quartier Marais-Peuvil-Sart, celle du Quennaumont et celle du quartier Écoles-Voyettes. Ainsi, nous avons pu vous détailler lors de ces réunions la finalisation des travaux de la mairie médiathèque au château, le futur très agréable parc du château, la rénovation de la salle de sport Penny Brooks (et l'amélioration de ses performances énergétiques grâce à une meilleure isolation), le nouveau développement du schéma

cyclable (et notamment de la création d'un vrai sentier/voie cyclable reliant le Quennaumont au centre-ville par le chemin du petit pavé). Enfin les gros projets de réhabilitation du centre-ville et un point complet sur l'action de la communauté de commune Pévèle Carembault furent abordés. Vint ensuite un second temps d'échanges plus important pendant lequel chacun a pu exposer un problème particulier sur sa rue ou une question plus globale sur la commune.



Les principaux sujets abordés furent : un débat sur le passage à 30km/h dans toute la commune, le manque de civisme de nombreuses personnes concernant la vitesse en ville, le stationnement, les déjections canines. De nombreuses remarques sur l'état de propreté du cimetière et des rues, le problème des chats errants notamment au Quennaumont. Ces réunions nous permettent aussi de mieux appréhender les attentes et besoins des quartiers en matière de cadre de vie et de sécurité. C'est notamment à la suite de ces échanges que fut décidée les années précédentes la mise place de feux intelligents rue Jean Baptiste Lebas et Félix Demesmay.

Enfin lors de chaque réunion nous avons rappelé l'intérêt participatif de l'application "Ma Mairie En Poche" et le principe du budget participatif : 10 000 euros par an et par quartier. Ce projet visant à améliorer le quartier doit être porté par un collectif de riverains et doit être envoyé de la manière la plus détaillée possible par mail à denis.lesy@sfr.fr ou accueil@cysoing.fr, si possible avant la réunion de quartier afin d'en débattre lors de celle-ci ou au plus tard un mois après. Ensuite, après étude de faisabilité technique et financière avec Mr Le Maire, les services municipaux et les adjoints concernés par la demande, retiendront le projet et le lanceront. Alors n'hésitez plus, formez un groupe de voisins et envoyez-nous vos propositions !



Réunion 2024 à venir

16 mai Marais / Peuvil / Sart

6 juin centre-ville

25 septembre Quennaumont

14 novembre Écoles/Voyettes

La fête des voisins 2023



Quartier de l'Abbaye



Clos de la Brasserie



Quartier du Peuvil



Quartier des voyettes



Rue Jacquart



Rue du 14 juillet



Quartier du Sart

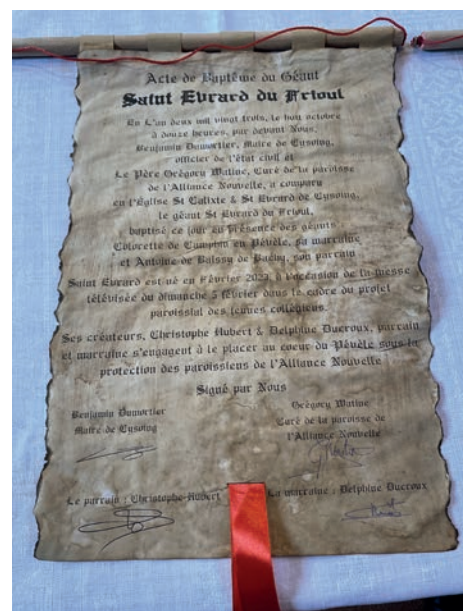
BAPTÊME DU GÉANT EVRARD



Les géants procèdent, dans le Nord, d'une longue tradition. A Cysoing, elle est portée depuis de nombreuses années par l'association des Gais Lurons.

A l'occasion de la messe télévisée Le Jour du Seigneur, diffusée sur France Télévisions le dimanche 5 février dernier, un nouveau Géant a été créé à Cysoing, porteur d'un pan important de l'histoire de notre commune.

Ce géant représente en effet Evrard, Marquis de Frioul, qui fonda au IX^e siècle de notre ère, avec son épouse Gisèle, petite fille de Charlemagne et fille de Louis le Pieux, roi des Francs, une communauté religieuse qui deviendra l'abbaye Saint-Calixte du nom des reliques de Calixte Ier, 16^{ème} évêque de Rome et donc Pape, au III^e siècle de notre ère.



Ce dimanche, en l'an de grâce Deux Mil Vingt-Trois fut donc baptisé dans l'église de Cysoing Saint-Calixte-Saint-Evrard, notre nouveau géant, sous le ministère laïque de Benjamin Dumortier, Maire de Cysoing et sous le ministère religieux du Père Grégory, curé de la paroisse de l'Alliance Nouvelle.

Le parrain est Monsieur Christophe Hubert, directeur du Collège Notre-Dame et la marraine, Delphine Ducroux, directrice de l'école de Camphin-en-Pévèle.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le 1er juillet, se tenait le forum des associations : un moment de rencontre avec les associations cysoiennes et les habitants en recherche d'activités.

La pluie a écourté cette année ce rendez vous mais les associations sont recensées sur le site de la ville et certaines ont une page Facebook.

Vous pouvez consulter ici la liste des associations afin de pouvoir prendre contact :

<https://www.cysoing.fr/cysoing-ma-ville/culture-sport-loisirs/associations/>



NOS AINÉS

ACCUEIL DE JOUR

L'EHPAD public autonome « Les Résidences de la Pévèle » a inauguré son accueil de jour, un lieu d'accueil apaisant et stimulant qui reçoit des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou ayant des troubles apparentés et vivant à domicile.



L'accueil de jour est un lieu de vie qui vise d'une part, à préserver l'autonomie des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou pathologies apparentées et aussi à préserver le lien social et rompre avec la monotonie du quotidien. Inscrit dans une politique de maintien à domicile, il permet également aux aidants de pouvoir s'offrir un moment de répit et de soutien.

Accueil de jour
«chez Lucie et Raymond»
EHPAD Les Résidences de la Pévèle
227 rue Lucie et Raymond Aubrac
59830 CYSOING
Tél. 03 20 59 33 24

Accompagnement

L'accueil de jour a pour but de contribuer au maintien à domicile de la personne accueillie et de rompre la monotonie du quotidien dans un cadre apaisant et stimulant, qui vise à préserver les gestes du quotidien. Il constitue une étape entre le « chez-soi » et la vie en collectivité. Il permet aux usagers de maintenir leurs acquis et de garder une vie sociale. C'est aussi un lieu qui permet à l'aidant de retrouver du temps libre, conseils, échanges et compréhension de la maladie, de ses symptômes. Les usagers et leur famille y sont accompagnés par une équipe dédiée.

- Favoriser le maintien à domicile
- Rompre l'isolement social et restaurer le lien social
- Préserver l'autonomie, renforcer l'estime de soi
- Maintenir les capacités cognitives en assurant un suivi individualisé et adapté
- Soutenir les aidants

Fonctionnement

L'accueil de jour est ouvert du lundi au vendredi de 10 h à 17 h sauf jours fériés. La capacité d'accueil est de 6 usagers dans un espace dédié et indépendant de l'EHPAD. La personne peut s'y rendre une journée ou plusieurs jours par semaine.

L'accueil de jour bénéficie d'une entrée spécifique. Vaste et lumineux, l'aménagement des espaces communs est ergonomique et adapté aux personnes en perte d'autonomie (salle à manger, salle d'activités et salon de détente) il donne accès sur un jardin sécurisé et une terrasse aménagée.

Les personnes accueillies pourront être prises en charge de leur domicile jusqu'à l'accueil de jour dans un véhicule adapté dans les limites d'un périmètre géographique (se renseigner auprès de la structure pour le transport).

Modalités d'admission

Un dossier est à retirer auprès du secrétariat de la résidence. L'équipe en concertation avec la personne et sa famille établira un projet d'accompagnement personnalisé qui sera mis en œuvre dès l'arrivée avec un objectif simple mais essentiel : Permettre aux personnes de conserver leur liberté personnelle, sans rien leur imposer mais en les incitant à entreprendre et développer des activités à la mesure de leurs goûts et de leurs possibilités physiques et intellectuelles.

Activités proposées

- Activités motrices, sensorielles et cognitives
- Activités de vie quotidienne
- Activités occupationnelles dans et hors les murs
- Accompagnement thérapeutique

Quel coût ?

Le prix à la journée de l'accueil de jour est fixé annuellement par l'établissement qui propose l'accueil

Quelle aide ?

L'Allocation Personnalisée Autonomie (APA) peut être utilisée pour aider au financement de l'accueil de jour.

Le recours à l'accueil de jour est facilité dans le cadre de la réforme de l'APA à domicile et de l'instauration, par la loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement, d'un droit de répit pour les proches aidants.

Le droit au répit concerne les proches aidants :

- de personnes bénéficiaires de l'APA assurant une présence ou une aide
- indispensable à la vie à domicile de leur proche
- et qui ne peuvent être remplacés par une personne de leur entourage pour assurer cette aide

L'accueil de la personne aidée peut être financée dans le cadre du plan d'aide APA. Les besoins de repos du proche aidant sont évalués lors de la visite d'évaluation à domicile à l'occasion d'une première demande d'APA ou lors d'un réexamen du plan d'aide.

FÊTONS NOS CENTENAIRES



Entourée de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants (dont Liam qui est membre du Conseil Municipal des Enfants), Jeanne Legras a fêté, le 15 mai dernier, ses 100 printemps dans la Résidence de la Pévèle. Originaire de Brest, c'est son époux, béthunois d'origine, qui la fit venir dans le Nord. Isaac, un autre arrière-petit-fils, élève à Cysoing, lui a lu pour l'occasion un très joli texte, applaudi par tous.

Le 3 septembre 2023, une cérémonie était organisée à l'hôtel de ville en l'honneur de Monsieur Raymond Buisine qui a soufflé ses 100 bougies le 14 août.

C'est entouré de sa famille et de ses amis que Monsieur le Maire l'a mis à l'honneur.

Dans son discours, il a rappelé le parcours de cet enfant de Cysoing dont la famille, les Buisine, est ancrée dans la commune depuis plusieurs siècles.

Soutien de famille à 13 ans, il rejoint son grand-père, un autre Raymond Buisine, dans la peinture en bâtiment. Marié avec Régine à la fin des années 40, ils eurent une fille, Anne qui aura deux enfants.

En 2021, Raymond devient arrière-grand-père et aura deux nouveaux



Vivre ensemble

arrière-petits-enfants cette année, celle de ses 100 ans !

Plein d'humour, poète à ses heures et dans une forme qui laisse rêveur, Raymond a, sans doute sans le savoir, appliqué le secret des centenaires : celui d'une vie saine et équilibrée, ouverte sur les autres avec un bouquet d'autodérision et d'humour !

GOÛTER ET REPAS

Un repas des aînés 2023 qui s'est parfaitement déroulé avec des seniors en grande forme !

Notre doyen du jour : Raymond Buisine, pour qui une valse ça s'entend ou plutôt une valse à 100 ans comme disait Brel.



AGIR POUR NOS JEUNES

Médiateurs

Le 20 octobre dernier, Monsieur le Maire a reçu ce jour les élèves médiateurs du Collège Paul Eluard pour leur remise de diplôme dans notre nouvelle Mairie-Médiathèque en présence de Mme Castel, Principale du Collège, accompagnée d'une petite délégation.

La médiation par les pairs est un dispositif de résolution des conflits mineurs, par des élèves de la même classe d'âge.

Une douzaine d'élèves de 6ème ont ainsi été formés à la médiation : ils seront médiateurs pour les élèves de leur âge jusqu'en 3ème.



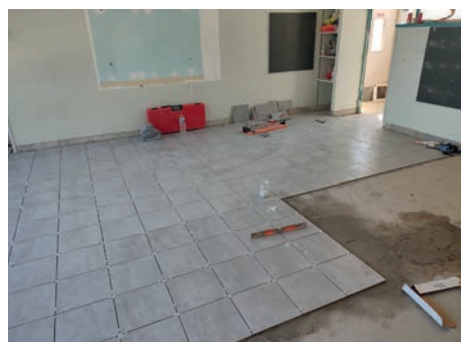
Réouverture de l'école Yann Arthus Bertrand : Des travaux de consolidation majeurs

L'école Yann Arthus Bertrand a récemment été confrontée à des défis structurels majeurs. Les mouvements de l'une des boîtes du bâtiment, résultant du gonflement et de la rétractation de l'argile sous-jacente, ont rendu impérative une intervention décisive pour garantir la sécurité des élèves et du personnel.

Les travaux de consolidation ont été entrepris durant la période de vacances scolaires. Ces derniers visent à assurer la stabilité à long terme du bâtiment. Ces travaux ont inclus l'utilisation de pieux de 12 mètres de profondeur, une mesure nécessaire pour contrebalancer les effets des mouvements du sol et pour garantir la solidité et la sécurité du bâtiment.

Monsieur Le maire, accompagné de ses équipes, tient à remercier pour leur patience et leur compréhension les parents, enseignants et élèves pendant cette période de perturbations. Les défis rencontrés ont été relevés grâce à une coopération exemplaire entre les services et les divers acteurs impliqués dans ce projet.

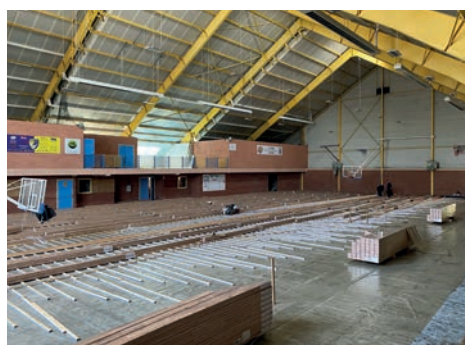
La réouverture de l'école Yann Arthus Bertrand le 6 novembre 2023 symbolise une étape dans l'engagement de la municipalité envers la maintenance de ses bâtiments.



UNE VILLE SPORTIVE

La salle Penny Brooks fait l'objet d'une rénovation majeure qui la transforme en un espace sportif polyvalent de premier plan, intégrant des éléments de durabilité et d'efficacité énergétique.

La rénovation de la salle Penny Brooks est un projet ambitieux qui témoigne de l'engagement de la commune envers un mode de vie actif et sain, tout en étant respectueuse de l'environnement. Voici un aperçu des principales modifications apportées à cette salle de sport récemment modernisée, y compris les nouveaux ajouts :



1. Nouveau parquet

Le parquet de la salle a été entièrement remplacé, offrant aux sportifs un sol de haute qualité.



Création des terrains de pétanque



La salle Penny Brooks

Un coup de jeune pour une amélioration du confort et une baisse de la facture énergétique.



2. Toiture et isolation

La toiture de la salle a été refaite, améliorant l'efficacité énergétique et créant un environnement confortable pour les utilisateurs, quelle que soit la saison.

3. Dojo polyvalent

Un nouveau mur de séparation a été installé et de nouveaux tapis remplacent les anciens.



4. Nouveaux gradins

De nouveaux gradins plus esthétiques et plus confortables ont été installés.

5. Réaménagement de la plomberie

La plomberie a été mise à jour pour répondre aux besoins des sportifs et des utilisateurs de la salle.

6. Installation de nouvelles cibles pour le tir à l'arc

7. Chauffage économique

La salle a été équipée d'un nouveau système de chauffage plus économique, contribuant à réduire les coûts d'exploitation tout en maintenant une température confortable.



8. Éclairage LED

L'éclairage de la salle a été modernisé avec des luminaires LED, réduisant la consommation d'énergie et offrant une meilleure visibilité pour les activités sportives.

Cette transformation de la salle Penny Brooks en une salle de sport moderne et respectueuse de l'environnement témoigne de l'engagement de Cysoing envers la promotion de la santé, du bien-être et de la durabilité. Elle offre aux sportifs et aux amateurs de toutes disciplines un lieu de pratique de haute qualité, adapté aux exigences des activités sportives contemporaines, tout en réduisant son impact.

RETRO-SPECTIVE EN IMAGES



1er mai 2023



Festivités du 8 mai 2023



Spectacle Kolor_Ado

10 juin 2023



Vivre ensemble



Fête de la musique

21 juin 2023



Appel au calme pour stopper les émeutes





Salon des artistes locaux



Salon du livre

1^{er} octobre 2023



Hommage à Dominique Bernard

16 octobre 2023



Commémorations du 11 novembre



Exposition Légo de l'EACCWB à la salle des fêtes

21 octobre 2023



Journée portes ouvertes de la caserne des pompiers



Pièce de Théâtre des Zazouzanis



Comme chaque année, remise des dictionnaires en septembre aux élèves de CM1 des écoles YAB et Saint-Joseph. Un cadeau supplémentaire pour leur donner l'envie de lire : un manga, très apprécié des élèves

Vivre ensemble



Fête de l'école Saint Joseph

Départ en retraite de Mme Delattre



Fête de l'école Yann Arthus-Bertrand



Fête des jardins - Quennaumont



Festivités du 14 juillet



Braderie

14 juillet 2023



Clap de fin pour l'ancienne bibliothèque



50 ans du club de basket



Ducasse

Printemps 2023



10 ans des jardins de la plaine

Septembre 2023



CARNET BLANC



Amandine & Geoffray



Caroline & Geraud

Vivre ensemble



Christelle & Franck



Brigitte & Francis



Blandine & Justin



Charlotte & Yann



Katy & Lionel



Justine & Lucile



Christelle & Nicolas



Claire & Maxime



Laurine & Alexandre



Marlène & Florent



Lisa & Quentin



Estelle & Sébastien

CARNET ROSE

Nous souhaitons la bienvenue aux bébés cysoniens :
Judith, Gaspard, Auguste, Léon, Marceau,
Philippine, Rose, Isaïah, Apolline, Louise,
Mathis, Kiara, Aaron, Priam, Alicia, Alya,
Liv, Evy, Constance, Romy

NOUVELLE MÉDIATHÈQUE



UNE OUVERTURE FESTIVE POUR LA NOUVELLE MÉDIATHÈQUE

La médiathèque « Le Vivier » a ouvert ses portes le 22 mai et a été inaugurée le 3 juin 2023. Depuis, tous les cysoisiens ont pu découvrir ses services : prêts, navette inter-réseau, animations diverses, ...

L'inauguration sous un soleil éclatant a permis à tous de découvrir les espaces rénovés et toutes les collections disponibles à l'emprunt. Les semaines suivantes n'ont pas démenti l'attrait du public pour ce nouvel équipement. L'équipe de médiathèque réalise tous les jours de nouvelles inscriptions et peut faire découvrir les différentes salles à des visiteurs toujours émerveillés.



Et aujourd'hui ?

La médiathèque a commencé à accueillir tous les enfants de la ville via les accueils de classe avec les écoles St Exupéry, St Joseph et Yann Arthus Bertrand. Tous les enfants entre 3 et 11 ans auront ainsi eu l'occasion de visiter la médiathèque et de découvrir les albums, BD et romans mis à leur disposition.

La médiathèque a lancé son programme d'animations avec des lectures-spectacles, des heures du conte, ... Le meilleur est à venir avec un programme plus étoffé en 2024 : ateliers FABLAB, heures du conte plus régulières pour les enfants... La médiathèque s'associera également à plusieurs actions et animations de la ville tout au long de l'année pour apporter des ressources documentaires ou accueillir des manifestations.

Pour suivre facilement les activités de la médiathèque, vous pouvez la suivre sur sa page Facebook, son compte Instagram ou tout simplement vous rendre à l'accueil mutualisé de la mairie-médiathèque.

La médiathèque en quelques chiffres clés

840 nouvelles inscriptions depuis le 22 mai 2023

11 000 prêts sur site de Cysoing depuis le 22 mai 2023

300 prêts de documents propriété de Cysoing sur le réseau depuis le 22 mai 2023

10 248 documents disponibles



INTERVIEW D'USAGERS

1. Mme Ingrid ROBIL : L'habituée

Que pensez-vous de la nouvelle médiathèque de Cysoing ?

C'est super, je viens très souvent. J'ai des enfants de tous les âges et les collections permettent de prendre des documents pour tous. Ils aiment aussi choisir eux-mêmes et explorer les différents espaces. Pour les grands, cela permet de leur donner envie de lire.

Quelle est votre pièce ou collection préférée ? Pourquoi ?

La salle «Albums» et la salle BD. Nous n'avons pas de console Switch à la maison et cela permet de la tester. Et les BD permettent à mon grand de lire. Le cadre est exceptionnel, on s'y sent bien. On aime aussi simplement s'y promener, flâner pour le plaisir. Et on repart finalement toujours avec quelques livres !

L'ambiance est plaisante, c'est un lieu de plaisir.



2. Eric Dumais et Mia Dumais-Possamai : Père et fille



Depuis quand venez-vous à la médiathèque ?

ED : C'est la 4^e fois, depuis l'ouverture en juin : on a de la chance d'avoir ça sur le territoire !

MDP : On vient souvent !

Que pensez-vous de la nouvelle médiathèque ?

ED : Elle est bien placée : proche du centre-ville, accessible à pied ou à vélo. Et avec le parking de la salle des fêtes, cela permet de se garer tout près. L'environnement est sympa avec les arbres.

J'aime aussi le concept d'allier le côté historique et moderne !

MDP : c'est très grand, il y a un peu de tout. Mon endroit préféré : la salle BD : il y a de tout et il y a des livres marrants.

Qu'est-ce que vous aimeriez comme animation ?

ED : des expos photos sur les artistes ou artisans du coin. Je cours régulièrement donc j'ai la possibilité de courir autour de la médiathèque et ça serait bien d'allier culture et sport.

MDP : J'aimerais avoir un grand parc pour les enfants et faire des plantations, des fleurs, des légumes,.

A votre avis, a-t-on oublié quelque chose ?

ED : il y a de tout, assez de livres, pour l'instant tout est ok. Ah si ! si vous pouviez augmenter le choix sur le développement personnel.

MDP : Tout me va !



INAUGURATION

C'est en présence de Madame Fabienne Decottignies, sous-préfète de notre arrondissement, de plusieurs sénateurs, de Luc Foutry, président de la CCPC, Nadège Bourghelle-Kos, conseillère régionale, Luc Monnet, conseiller départemental, Bertrand Ringot, premier vice-président de l'Association

des Maires du Nord, Catherine Bardy, directrice de l'EPF Hauts de France, de nombreux maires, élus, représentants de nos associations, corps constitués, membres du CCAS, de la bibliothèques, du Conseil Municipal des Enfants et habitants notre commune que furent inaugurées par notre Maire, Benjamin Dumortier et toute l'équipe municipale, sous un beau soleil, notre nouvelle mairie-médiathèque et la première phase d'aménagement du parc de l'abbaye permettant l'accès à l'équipement.



Le projet a été porté sur plusieurs années et fut fortement contraint du fait de plusieurs protections juridiques liées au caractère patrimonial du site (inscription à l'inventaire des Monuments Historique pour le château, périmètre de protection MH de la Pyramide de Fontenoy et site classé de la Bataille de Bouvines). Ainsi, le 3 juin fut une journée de fête et de joie, comme l'acte de renaissance d'un patrimoine remarquable de la commune et surtout le point de départ d'une nouvelle aventure pour l'accueil du public et l'ambition culturelle de la commune.

Dans son discours inaugural, Monsieur le Maire rappela le poids de l'histoire du lieu, qui se confond avec l'histoire de la commune, son abbaye fondée au IX^e siècle par Gisèle, petite-fille de Charlemagne et saint Evrard, son époux, la Révolution française 900 ans plus tard, la vente du domaine de l'abbaye et la construction du château par un avocat lillois s'inspirant du Petit Trianon de Versailles*.



*Sous la direction de la Société Historique du Pays de Pévèle, un livre de 108 pages sur l'histoire du château de l'abbaye, coécrit par F. Verrier et B. Dumortier, a été édité pour l'occasion et est toujours en vente au prix de 20 €, à la Presse de Cysoing ou en mairie, vous y découvrirez les origines du château, ses différents propriétaires successifs, ses transformations et son style architectural ou encore toute la genèse du projet.



Dans son discours inaugural, Monsieur le Maire a partagé son émotion : « mais aussi l'enthousiasme qu'a, je pense, suscité ce projet pour les collègues des équipes successives, je tenais à les partager avec vous tous aujourd'hui car dans un mandat d'élu, il est assez rare de porter de tels projets qui puisent leurs sources dans les racines de l'Histoire de notre commune et qui portent en eux des rameaux porteurs d'avenir pour les générations présentes et futures. (...)

En un mot comme en cent, ce parc, qui fut celui de l'abbaye de Cysoing, offre avec ses bassins, sa chapelle, ses grottes, sa glacière, sa Pyramide, ses souterrains et son boisement, de nombreux atouts pour dynamiser le tourisme local, nous avons d'ailleurs prévu d'y inclure un parcours d'interprétation historique et la CCPC travaille actuellement sur un parcours numérique de découverte. »



Puis il a remercié les financeurs : l'État pour la médiathèque et la mairie, la Région au titre de sa politique de revitalisation des centres-bourgs, la CCPC au titre de sa politique de fonds de concours, le département pour la médiathèque et enfin l'aide précieuse tant en ingénierie qu'en financement, de l'EPF Nord-Pas-de-Calais devenu entre-temps, EPF Hauts de France. Ainsi que les nombreux acteurs du projet : le Département, la DRAC, la CCPC, les élus des équipes municipales successives, les bénévoles de la bibliothèque, les DGS, le personnel municipal et notamment le personnel administratif, technique et les agents de la médiathèque, les architectes, assistants à maîtrise d'ouvrage, les bureaux d'études techniques et les entreprises, tout en rappelant que ce projet, comme d'autres, avait contribué au soutien de l'économie locale.

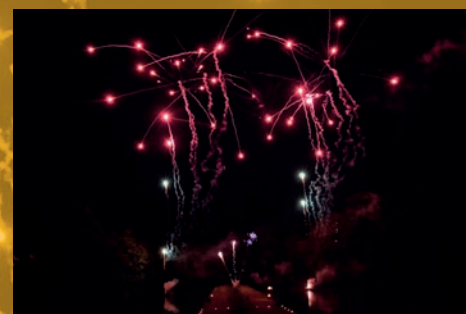
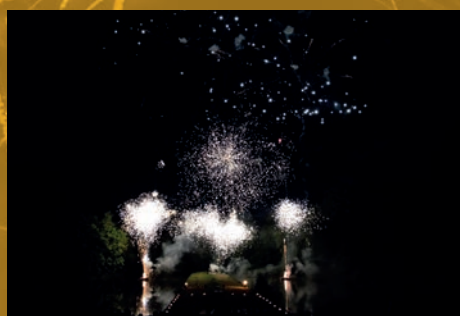




Après avoir rappelé la volonté de rendre gratuit le service de la lecture publique, pour un accès de tous à la culture, Monsieur le Maire termina son discours par ces mots à l'intention des Cysoniennes et des Cysoniens : « Mais permettez-moi cependant d'insister sur un point qui me tient particulièrement à cœur. Cette mairie, mes Chers Habitants, c'est la vôtre, vous êtes ici chez vous ! tout comme cette médiathèque qui porte un nom évocateur choisi par vous lors d'un sondage : « Le Vivier ». Ce choix est autant judicieux par les références à l'histoire et à l'environnement du lieu, que pour le sens qu'il a, dans l'idée qu'une médiathèque apporte la connaissance, le savoir, l'ouverture et toutes les valeurs que la culture véhicule : le partage, la tolérance, la liberté, l'égalité, la fraternité et bien d'autres encore ».



Après le temps officiel, la journée s'est prolongée avec plusieurs animations culturelles en lien avec la danse et la musique, portées par les associations de la commune et des intervenants extérieurs (musique classique, concert rock, chant choral, hip-hop...) pour se terminer le soir par un magnifique feu d'artifice en anticipation de celui habituellement tiré lors du 14 Juillet, compte tenu de l'indisponible du parc en raison des travaux d'aménagement. En résumé, une inauguration réussie !



JOURNÉES DU PATRIMOINE



LA RAFLE DE BOURGHELLES AU HAMEAU DE CYSOING- QUENNAU- MONT

Le 23 avril 2023 à Bourghelles se tenait une manifestation historique et patriotique organisée par la municipalité locale, l'U.N.C, son Président François Tellier, les membres de l'Armée Secrète de Morlanwez et leur Président Victor Pans de la Zone 1B 30 (Belgique).

L'histoire des deux résistants déportés Edmond Delbassée et Maurice Molhan était peu connue. Des recherches furent entreprises, elles nous apprirent qu'un sabotage avait eu lieu au lieu-dit « les trois baraques » le premier juillet 1944. Trois allemands avaient été tués, s'ensuivit le 5 juillet suivant une rafle à Bourghelles, Bachy, Cysoing-Quennaumont et Wannehain.

La cérémonie d'ouverture commença par le discours de Monsieur Franck Sart maire de Bourghelles, suivi de ceux des officiels : Madame

la Députée Charlotte Parmentier Lecocq, Madame Nadège Bourghelles Kos conseillère déléguée au devoir de mémoire, puis ceux des maires des villages concernés.

Monsieur le maire de Cysoing fut présenté par le Maître de cérémonie Monsieur Jean Claude Cartigny, ancien parachutiste, délégué des porte-drapeaux du nord. Il était entouré de cinquante porte-drapeaux venus de Charleroi, de Tournai, de la région de Dunkerque et de la Pévèle.



Monsieur Benjamin Dumortier, maire de Cysoing évoqua dans son discours les souffrances, les privations de la déportation. Les habitants de Cysoing-Quennaumont avaient fait le déplacement dont les familles concernées : familles Masselot, Deschamps, Mullier et Delcourt. C'est avec émotion qu'ils écoutèrent le discours de leur maire, discours remarqué, applaudi par les participants venus nombreux à la cérémonie.



Monsieur Victor Pans, Président de la Fraternelle Royale de l'Armée secrète Zone 1B30 de Morlanwez (près de Charleroi) Belgique, retraça ce qui se passa au hameau de Cysoing-Quennaumont.

Dans le hameau logeait un P.P.F surnommé «le Corse». Il terrorisait les habitants pour mieux les assujettir. Il surveillait leurs déplacements, les écoutes clandestines de Radio-Londres, le respect du couvre-feu. Ce nazi expliquait que si les gens ne dénonçaient pas les réfractaires ils seraient emprisonnés à Loos puis déportés dans un camp en Allemagne.

Avertis de la rafle, Jules et Rémy Devylder se cachèrent un temps à la ferme Masquelier. Ce 5 juillet, de nombreux véhicules militaires chargés de soldats allemands, ainsi que des tractions-avant stationnèrent rue de la pompe (actuelle rue du Général Leclerc) où toutes les maisons furent fouillées de la cave

au grenier. Certains s'étaient cachés dans les baux de pommes de terre. Les allemands emmenèrent Henri Masselot, Arthur Houte, Emile Deschamps, Charles Mullier et André Delcourt qu'ils conduisirent en mairie de Bourghelles, ainsi que d'autres, les tenant en respect et retenus en otages.

Emile Descamps né le 2-2-1900 à Cysoing, fils de Emile et de Maria Dhellin, marié, un enfant de vingt ans, employé des chemins de fer, était porteur d'un papier diffamant le Führer.

Arthur Houte né le 16-3-1921 à Cysoing, fils de Oscar et de Julia Dumont, marié, deux enfants, demeurant rue des prés, réfractaire au S.T.O.

Henri Masselot né le 21-2-1924 à Cysoing, fils de Oscar et de Alice Carette, célibataire, employé des chemins de fer, demeurant rue de la pompe (actuelle rue du Général Leclerc), réfractaire au S.T.O.

Les otages furent libérés dans l'après - midi, et purent regagner leur domicile, y compris Charles Mullier et André Delcourt. Henri Masselot, Arthur Houte et Emile Deschamps furent emmenés à la prison de Loos.

Au hameau de Cysoing-Quennaumont

Les deux otages Arthur Houte et Henri Masselot furent emprisonnés durant un mois et torturés pour les faire parler. Le 23 août 1944, tous deux prirent la route de l'exil. Arthur Houte fut déporté à Kahla où il peina durant de longs mois dans une usine d'aviation. Il revint en France ayant su résister aux privations et aux mauvais traitements.

Henri Masselot devait être exécuté mais réussit à s'évader du camp de Weimar le 31 mars 1945 et à rentrer chez lui, bien que terriblement affaibli.



Madame Jeanne Moens, secrétaire de l'Armée Secrète rappela la déportation des deux résistants de Bourghelles dans le dernier train parti de Loos pour les camps.



A l'issue de la cérémonie, Monsieur le Maire de Cysoing félicita l'un des organisateurs de la commémoration pour le rappel des événements de la deuxième guerre mondiale à Cysoing- Quennaumont.

Les sources :

Madame Bogaert Masquelier, Madame Hélène Demeyer, Roger Mullier, Marie Louise Delaplace.

Alain Rouillard

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le CME a décidé d'axer son mandat sur les solidarités et l'écologie. C'est ainsi qu'après avoir organisé une après-midi jeux à l'EHPAD, et participé à la plantation d'arbres fruitiers dans la rue du collège et au Peuvil, les jeunes élus se sont mobilisés avec leurs parents pour le « patathon » comprenez par là le glanage de pomme de terre au profit de la banque alimentaire.

En 2024, ils vous convient à une après-midi jeux le 30 mars (jeux de société, flippers, baby foot, jeux d'arcades...) dont les bénéfices seront reversés aux clowns de l'espoir.



Les jeunes du Conseil Municipal des Enfants se sont également mobilisés pour la collecte de la banque alimentaire en fin d'année dans nos deux supermarchés : Intermarché et Match. Les besoins restent très importants dans cette période difficile d'inflation.

Le temps d'un mandat d'élus au conseil municipal des enfants (CME) est court : 2 ans. C'est ainsi que le mur d'expression, projet porté par l'équipe précédente du CME est sorti de terre mi-octobre. Il est installé dans le prolongement du skatepark et positionné de manière à ce que les spectateurs du stade Jean Tiquet profitent de la libre création des artistes en herbe ou confirmés.

En effet, ce mur d'expression est ouvert à tous, afin que chacun puisse laisser libre cours à son imagination créative. C'est ainsi que vous pourrez observer au printemps 2024, en guise

d'inauguration, la fresque proposée par le Hip Hop Cysonien (HHC). Espérons que les créations à la bombe de peinture s'exprimeront sur le mur prévu à cet effet plutôt que sur les éléments du skatepark ou sur les bancs qui l'entourent ! Il est quand même déplorable d'avoir dû priver les Cysoniens du skatepark tout l'été à cause des dégradations commises par quelques-uns qui ont rendu son utilisation dangereuse ; sans parler du coût des réparations...



PETITS FRÈRES DES PAUVRES

Pour sortir les seniors de la solitude, chacun peut agir à son niveau.

Perte d'autonomie, exclusion numérique, manque d'interaction sociale... de plus en plus de personnes âgées sont en situation d'isolement. Maintenir un lien social est pourtant un facteur déterminant pour la santé et le bien-être des plus âgés. Depuis sa création en 1946, l'association « Petits frères des pauvres » fait de son cheval de bataille la lutte contre l'isolement et la solitude des personnes âgées.

Le CCAS de Cysoing a choisi de s'engager avec elle afin de former et d'encadrer un réseau de bénévoles pour Cysoing et ses alentours. Ainsi, l'association « Petits frères des pauvres » fait appel aux bonnes volontés pour mener à bien ce projet. Les bénévoles seront suivis et soutenus par un référent d'équipe.

En devenant bénévole, vous contribuerez à recréer du lien. Grâce à votre présence et aux échanges ainsi créés, vous aiderez des personnes âgées isolées à reprendre goût à la vie.



DEVENEZ BÉNÉVOLE
Aux Petits Frères des Pauvres

Vous souhaitez participer à la lutte contre l'isolement de nos aînés ?

Les Petits Frères des Pauvres de Cysoing recherchent des bénévoles

Venez découvrir nos actions

Contact : Sabine Billard - 06 49 04 45 16
sabine.billard@petitsfreresdespauvres.fr

Depuis 1946, les Petits Frères des Pauvres luttent contre l'isolement et la solitude des personnes âgées, prioritairement les plus démunies. Par nos actions, nous recréons des liens leur permettant de reprendre goût à la vie et faire partie du monde qui les entoure.
Vivre tout simplement.

PETITS FRÈRES DES PAUVRES

Non à l'isolement de nos aînés



Pour devenir bénévole, prenez contact avec Sabine Billard au 06 49 04 45 16 ou sabine.billard@petitsfreresdespauvres.fr

CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS

Une campagne de stérilisation des chats est d'ores et déjà planifiée en début d'année 2024 avec la LPA. Comment cela se déroule ?

Nous vous informons :

Les riverains et les propriétaires de chats seront informés de la mise en place de la campagne deux semaines avant le démarrage. Un tract sera distribué dans les boîtes aux lettres et une information sera diffusée en parallèle sur les réseaux sociaux.



Nous passons à l'action :

Nous passons à l'action : trappage, transport des chats chez le vétérinaire et retour sur le lieu de vie

Une équipe constituée pour la capture des chats va définir les lieux de capture pour poser les trappes. Sur chaque trappe, une affiche plastifiée est accrochée pour indiquer qu'il s'agit d'une campagne de stérilisation en cours avec l'autorisation de la commune et demandant de ne pas s'approcher, toucher ou ouvrir les trappes.

Les trappes sont posées par les personnes en charge de l'aspect pratique de la campagne (une trappe pour un chat). Elles disposent ensuite de la nourriture odorante (sardines, thon) à l'entrée et à l'intérieur de ces dernières. Des draps ou des couvertures peuvent éventuellement être posés sur les trappes, pour éviter que les chats ne s'angoissent trop une fois piégés à l'intérieur. Ensuite, Elles quittent les lieux pour laisser le champ libre aux chats.

Les trappes sont récupérées par ces mêmes personnes et les chats sont conduits chez le vétérinaire pour la stérilisation et l'identification.

L'intervention du vétérinaire dans le cadre d'une campagne de stérilisation porte également sur l'identification.

La reproduction des chats peut être très rapide et importante. Une chatte peut avoir en moyenne 4 à 6 chatons par portée, et jusqu'à 3 portées par an. En seulement 4 ans, un couple de chats peut avoir une descendance de 18 000 à 20 000 individus !

C'est pourquoi il est recommandé de stériliser les chats domestiques pour éviter la surpopulation et l'abandon.

Que faire pour prévenir ces situations ?

La prévention est la stérilisation des chats, qui permet de prévenir :

- les risques de maladies graves comme les cancers, les tumeurs mammaires ou les infections de l'utérus.
- les comportements indésirables comme les marquages urinaires, les fugues, les bagarres ou les miaulements incessants.

Elle doit être réalisée avant la puberté du chat, qui survient entre 4 et 6 mois. Cela permet une meilleure prévention de la prise de poids et n'affecte pas la croissance du chaton.

J'ai trouvé des chatons sans leur mère, que faire ?

Si vous trouvez une portée de chaton sans leur mère, nous vous conseillons de vous rendre dans le refuge SPA le plus proche ou une association de protection animale locale. Les chatons seront pris en charge, stérilisés et identifiés pour ensuite être proposés à l'adoption.

Le vétérinaire vérifie d'abord que le chat n'a pas de propriétaire, ou n'a pas déjà été stérilisé lors d'une précédente campagne.

Au terme de la convalescence, les personnes ayant géré le trappage des chats les relâchent là où ils ont été trappés. Les chats sociables et les chatons peuvent être proposés à l'adoption, contribuant ainsi à la stabilisation, puis à la réduction de la colonie.

Quel coût pour la commune ?

Quel coût pour la commune ?

La SPA demande à la collectivité une participation financière de 50€ par chat, peu importe le sexe du chat.

Il est établi qu'il faut trapper et stériliser 9 chats adultes sur 10 pour stabiliser une colonie, et 5 chats sur 10 si on y inclut les jeunes chats. Il est donc important de concentrer ses efforts sur un territoire limité, et que la campagne soit menée avec sérieux.

NOUVEL ADJOINT

Nouvel Adjoint au Maire sur la délégation Travaux - Sécurité – Voiries et Assainissement : Rencontre avec Antoine Silvestri

La ville de Cysoing a récemment accueilli un nouvel adjoint au sein de son équipe. Par délégation de Monsieur le Maire, Antoine Silvestri a pris en charge la délégation travaux - sécurité, voiries et assainissement depuis juillet 2023. Afin de mieux le connaître et de comprendre ses objectifs pour la ville, nous avons eu l'opportunité de mener une entrevue.

Q : Bonjour, Antoine Silvestri, pouvez-vous nous en dire un peu plus sur votre parcours et vos motivations pour ce poste ?

Antoine Silvestri : Bonjour, déjà présent lors du début de mandat en tant que conseiller municipal en charge de la maintenance des bâtiments, c'est avec plaisir que j'ai accepté la proposition de Benjamin Dumortier de rejoindre l'équipe d'adjoints pour reprendre la délégation travaux - sécurité - voiries et assainissement. Mon parcours est avant tout marqué par mon engagement dans la vie locale, commencé en 2017 en étant actif au sein de l'association des parents d'élèves de l'école maternelle Saint Exupéry. J'ai toujours été passionné par le développement de notre commune. Mon parcours professionnel m'a permis d'acquérir de solides compétences dans l'analyse et l'organisation. Mon objectif est d'apporter cette expérience et mes idées au service de la commune et de contribuer à la croissance et au bien-être de notre ville, en particulier en continuant à améliorer les infrastructures de la ville.

et de rassemblement pour notre commune.

L'amélioration de nos voiries est un autre domaine essentiel que nous allons continuer à développer. Nous sommes conscients de l'importance des infrastructures de transport bien entretenues pour la sécurité et la commodité des cysoniennes et cysoniens. Nous allons mettre au budget des projets de rénovation de voiries.

Nous sommes également résolus à mettre en œuvre des projets porteurs de sens qui favorisent à la fois l'environnement et l'efficacité. C'est pourquoi nous envisageons la réfection des toitures des services techniques avec des panneaux photovoltaïques. Ce projet nous permettra de produire de l'énergie propre, de réduire notre empreinte carbone et de réaliser des économies à long terme. Il s'inscrit dans notre engagement en faveur du développement durable et de la transition énergétique, et nous sommes fiers de le mener à bien pour le bien de notre commune. D'autres projets comme le remplacement de système de chauffage par pompes à chaleur sont à l'étude.

Q : Quels sont les principaux projets que vous prévoyez de mettre en place en tant qu'adjoint en charge des Travaux - Sécurité – Voiries et Assainissement :

Antoine Silvestri : Dans le cadre de notre mandat, nous nous inscrivons dans la poursuite des projets structurant pour notre commune. La finalisation des travaux de la salle de sports Penny Brookes, débutés en octobre 2022, a été l'une de mes priorités. Cette installation est précieuse pour la commune, qu'il s'agisse des associations sportives ou de tout autre événement. La salle de sports Penny Brookes continuera d'être un lieu d'activités sportives

Conclusion

Nous espérons que cette entrevue vous a permis de mieux comprendre les aspirations et les projets du nouvel adjoint. Sa passion pour servir la commune de Cysoing, son engagement envers la sécurité, l'amélioration des infrastructures et le bien-être des cysoniennes et cysoniens sont des valeurs essentielles pour Monsieur le Maire et l'équipe municipale, et elles guideront son mandat.



FINANCES

Parlons finances

Comme vous le savez certainement, le cycle budgétaire des collectivités locales comprend 3 ou 4 étapes : le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB), le vote du Budget Primitif (BP), les éventuelles Décisions Modificatives et le vote du Compte Administratif et du Compte de Gestion qui constatent la réalité financière de la Commune à la fin de l'exercice comptable.

Le DOB est la première étape formelle du processus de préparation du budget. L'exécutif de la Collectivité a ainsi soumis à l'Assemblée délibérante le Rapport d'orientation budgétaire en mars 2023 pour retracer l'environnement économique mondial et national en considérant les dispositions pertinentes de la loi de finance d'une part et d'autre part en présentant la situation financière de la collectivité et les orientations politiques retenues à court ou moyen terme.



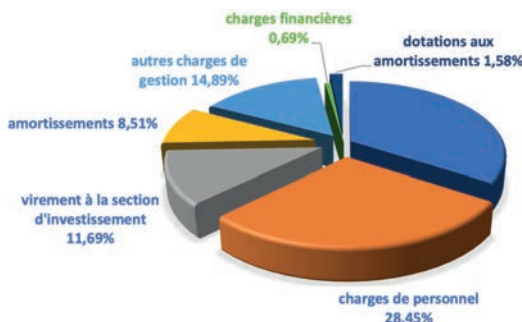
Recettes de fonctionnement

Le BP constitue le document budgétaire par excellence par lequel la collectivité prévoit ses dépenses et ses recettes sur l'année. Il a été voté par l'Assemblée délibérante le 12 avril. Une décision modificative a été adoptée par le Conseil Municipal le 18 octobre dernier pour ajuster les prévisions budgétaires. Le budget se compose de deux sections, une section de fonctionnement et une section d'investissement, chacune équilibrée en dépenses et en recettes. Cette année le total du budget est de 15 466 269.29€ qui se décompose en un total de 10 335 379,01€ en section d'investissement et 5 130 890,28€ en section de fonctionnement.

LE FONCTIONNEMENT s'établit, cette année, sur un équilibre de 5 130 890,28 € en augmentation d'un peu plus de 8% par rapport à l'année dernière :

A noter que conformément aux engagements du pacte fiscal, la Municipalité n'a pas augmenté les taux de la fiscalité locale depuis 2017 et que ces derniers sont inférieurs aux taux moyens enregistrés dans le Département.

La Commune est fière du dynamisme de ses associations qui proposent notamment des activités culturelles et sportives très diversifiées et de grande qualité. Pour soutenir économiquement ses associations, la Commune a versé, cette année, les subventions suivantes :



Dépenses d'investissement

| Associations bénéficiaires | montants alloués en 2023 |
|---|--------------------------|
| Associations culturelles et diverses | |
| Cysoing en chœur | 2 000 € |
| Kolor Ados | 1 000 € |
| Les zazouannais | 500 € |
| Club photo | 1 500 € |
| Tricot | 1 000 € |
| Gais Lurons | 3 000 € |
| Azo | 300 € |
| Les colombophiles | 100 € |
| Amicale des sapeurs pompiers | 300 € |
| UNC | 600 € |
| Repair vélo | 1 100 € |
| Les avettes | 1 600 € |
| Eco pâturage | 2 000 € |
| Société Historique du pays de Pévèle | 300 € |
| Babilou (pour mémoire car contrat DSP) | |
| Total | 15 300 € |
| Associations sportives | |
| Basket ball | 2 500 € |
| EACCWB | 3 000 € |
| Les archers | 500 € |
| Gymnastique volontaire | 300 € |
| Pévèle Hand Ball club | 2 000 € |
| Rêve de Jade | 300 € |
| Volley Ball club Cysoing | 4 000 € |
| Hip hop Cysonien | 600 € |
| Tai do | 500 € |
| Total | 13 700 € |
| Associations scolaires et autres | |
| APE le petit prince | 141 € |
| Coopérative Saint Exupéry | 1 200 € |
| APE YAB | 226,5 € |
| APPEL St Joseph | 177 € |
| Cat Nat | 300 € |
| voyage classe ULIS Collège | 1 000 € |
| Total | 3 045 € |
| TOTAL GENERAL | 32 044,5 € |

Etant donné que la Commune doit faire face à des dépenses supérieures avec une augmentation de ses recettes dans une moindre mesure, sa capacité d'autofinancement diminue légèrement. Ce constat est corrélé au contexte national et international avec une inflation forte mais il trouve également son explication dans l'amélioration de la qualité du service apporté à la population avec notamment l'ouverture de la médiathèque, l'amélioration du cadre de vie ou la montée en puissance des services administratifs.

Le budget d'INVESTISSEMENT est quasiment identique à celui de 2022 et s'équilibre à 10 335 379,01€. Il correspond à un pic d'investissements avec la réalisation des travaux majeurs du mandat. En particulier, ils comprennent :

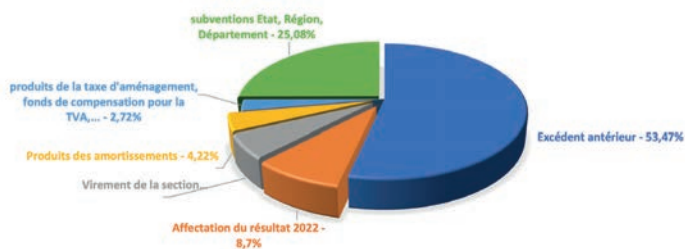
- Les travaux de remplacement de la toiture de la salle William Penny Brookes avec notamment isolation, changement du sol sportif et création d'un espace fermé pour le dojo
- Les travaux de requalification du centre-ville qui permettront de renforcer l'attractivité de notre centre-ville pour plus de confort et de sécurité pour tous
- Les travaux de rénovation du parc du château de l'Abbaye devenu cette année hôtel de ville-médiathèque
- Penny Brookes : Etat (DSIL) et CCPC (fonds de concours)
- Requalification du centre-ville : Région (CVCB), Département (PTS, AAT, ASRDA et APCD) et CCPC (fonds de concours)
- Rénovation du parc : Région (CVCB) et CCPC (fonds de concours). Des financements complémentaires du Département et de la DRAC sont attendus sur cette opération en 2024.

Ces investissements de premier plan bénéficient de subventions :



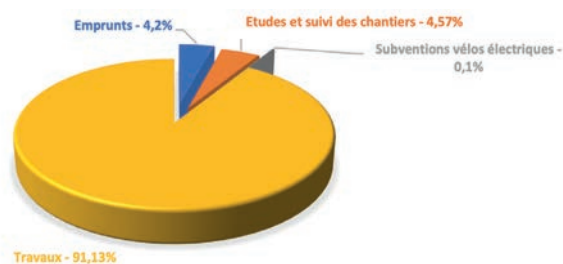
A ces travaux s'ajoutent, cette année, l'aménagement de 6 pistes de pétanque sur le complexe sportif Jean Tiquet, la création du mur d'expression à proximité du skate parc, des travaux d'amélioration du cadre de vie avec, par exemple, l'aménagement du carrefour de la Chanteraine ou la réalisation des travaux du chemin du petit pavé et encore des travaux de confortement de la maîtrise énergétique et de préservation de la biodiversité avec l'installation de pompes à chaleur pour chauffer différents bâtiments comme celui des services techniques, le remplacement des néons des bâtiments communaux par de l'éclairage Led, l'engazonnement des allées des cimetières ou la reprise de certains parterres pour privilégier la plantation de vivaces moins sensibles au période de sécheresse et facilitant l'entretien des massifs.

Les recettes et dépenses de la section sont les suivantes :



Recettes d'investissement

Aucun nouvel emprunt n'a été contracté. Le capital restant dû diminue donc régulièrement. Au 1er janvier 2023, il était de 3 566 780€. Au 31 décembre, il sera de 3 132 587€.



Dépenses d'investissement

COMPTES- RENDUS DES DERNIERS CONSEILS MUNICIPAUX

12 avril 2023

1. Création d'un emploi saisonnier voirie/espace-vert
2. Vote des taux d'imposition : 0 % d'augmentation (taux constants depuis 7 ans)
3. Autorisation de programme pluriannuel pour les dépenses liées à l'aménagement du centre-ville pour un montant (avec révision de prix éventuelle) de 2.898.639 € TTC
4. Autorisation de programme pluriannuel pour les dépenses liées à l'aménagement du parc de l'abbaye pour un montant (avec révision de prix éventuelle) de 1.439.790 € TTC
5. Vote du budget primitif en investissement équilibré en dépenses et en recettes pour un montant de 9.768.250,88 € et en fonctionnement, équilibré en dépenses et en recettes pour un montant de 5.349.337,31 €
6. Vote en équilibre du budget annexe pour la création d'un petit lotissement rue Lebas (7 lots).
7. Admission en non-valeurs de sommes irrécouvrables pour un montant de 1.181,51 €
8. Sollicitation de subventions pour l'aménagement du centre-ville au Département au titre de différentes politiques d'accompagnement et pour la rénovation des façades et de la toiture de l'église Saint-Calixte-Saint-Evrard
9. Sollicitation de la CCPC pour l'octroi d'un fond de concours pour la rénovation de la salle de sports William Penny Brookes
10. Sollicitation de la CCPC pour l'octroi d'une subvention la pose

de panneaux photovoltaïques sur la toiture du bâtiment des services techniques, rue de la Muque

11. Vote des subventions municipales à 37 associations municipales pour un montant total de 32.044,50 €

12. Reconduction du dispositif d'aide à l'achat de vélos à assistance électrique pour un enveloppe totale de 10.000 €

13. Vote du tarif à 0,50 € pour l'utilisation du futur sanitaire public qui sera situé derrière la salle des fêtes (accès par le parking de 80 places)

9 juin 2023

1. Désignation des délégués (grands électeurs) pour les élections sénatoriales

30 juin 2023

1. Vote sur le non-maintien d'Éric Bogaerd dans ses fonctions suite à sa demande démission
2. Élection d'Antoine Silvestri comme nouvel adjoint en charge des travaux, de la sécurité, de la voirie et de l'assainissement
3. Vote du compte de gestion et du compte administratif 2022 qui retrace les dépenses réelles de l'année pour un montant en dépenses totales fonctionnement + investissement de 7.156.236,21 € et en recettes, de 5.510.452,60 €. Résultat antérieur excédentaire d'un montant total fonctionnement + investissement, de 6.810.625,11 €
4. Vote des comptes administratif et de gestion du budget annexe du lotissement rue Lebas
5. Modification des demandes de subvention auprès du Département du Nord pour le projet d'aménagement du centre-ville
6. Complément de subvention pour les associations pour un montant de 7.600 €
7. Vote de la nouvelle tarification sociale de la restauration scolaire : coefficients bas (de 0 à 873 = prix à 1 € jusqu'au coefficients familiaux hauts > à 1273 pour 3,67 €). Coût réel pour la commune
8. Acquisition d'une parcelle de 4917 m² chemin du Melchamez pour un prix de 196.680 €
9. Convention avec le Département du Nord pour l'entretien du feu du carrefour rue Demesmay-rue de la Chanteraine.

10. Vote des statuts du SIVOM Grand Sud de Lille, devenu SYndicat à VOcation Multiple PEVELE-CAREMBAULT (syndicat qui suit les questions liées aux nuisances sonores de l'aéroport de Lille-Lesquin et aux infrastructures de transport routier) et présentation de son rapport d'activité pour l'année 2022

3 juillet 2023

1. Nouvelle désignation des délégués (grands électeurs) pour les élections sénatoriales

18 octobre 2023

1. Présentation de la démarche « Territoire Ami des Aînés de la CCPC » qui vise à améliorer la vie quotidienne des seniors dans les communes de notre intercommunalité
2. Modification des statuts de la CCPC
3. Décision budgétaire : affectation du résultat de l'année 2022. Des 1.249.761,84€ d'excédent de la section de fonctionnement, 899.022,03 € sont affectés à l'investissement. La section d'investissement présentant de son côté et après intégration des restes à réaliser, un excédent de 2.173.710,52 €
4. Décision modificative n° 1 relative au budget qui s'élève désormais à un montant, toutes sections confondues (fonctionnement et investissement) à 15.466.269,29 €
5. Convention de financement de projets pédagogiques innovants pour l'école Yann Arthus-Bertrand par l'État pour un montant de 11.800 €
6. Convention avec le Centre de Gestion du Nord pour la mise à disposition de personnel pour déployer un parapheur électronique et bénéficier d'une assistance fonctionnelle
7. Convention avec les collèges Paul Éluard et Notre Dame pour la mise à disposition des salles de sports pour des montants respectifs de 16.068 € et 15.932 €
8. Convention avec le Département pour l'entretien des aménagements réalisés sur le domaine public routier départemental, dans le centre-ville
9. Convention de servitude avec Enedis pour la rue de la Chanteraine et pour un lotissement de la rue du Général Leclerc

PAROLE AUX GROUPES POLITIQUES

Sept années sans augmenter les impôts locaux !

Dans la séance du Conseil Municipal du 30 juin dernier, **pour la 7ème année consécutive, la majorité municipale a pris la décision de ne pas augmenter vos impôts locaux !**

Avec un programme d'investissement ambitieux pour le mandat 2020-2026, lors de la dernière campagne des élections municipales, certains criaient « au loup » en annonçant un gros risque pour votre porte-monnaie.

Force est de constater que la situation est toute autre et elle est telle que nous l'avions prévue : situation financière saine, **recours limité à l'emprunt** (l'endettement de la commune sera légèrement inférieur en fin de mandat qu'en début de mandat) et **absence de recours à l'augmentation des impôts.**

Par ailleurs, plusieurs décisions municipales vous permettent d'alléger vos dépenses ce qui, dans un contexte d'inflation, est aussi salutaire : maintien du dispositif d'aide à l'achat de vélos à assistance électrique, baisse des tarifs de cantine pour les revenus faibles et moyen, gratuité de certains services comme la médiathèque municipale (et ce malgré le recrutement de trois agents municipaux et la mise en place d'une politique d'animation ambitieuse), gratuité de la totalité des manifestations culturelles municipales, soutien aux associations leur permettant de limiter le coût des adhésions, soutien aux écoles pour leurs sorties, soutien au Centre Communal d'Actions Sociales pour les plus démunis...

Le maintien d'un **cap dont le but est de conserver une fiscalité basse et des finances saines** passe aussi par l'obtention de subventions et de dotations. De nombreux partenaires sont ainsi sollicités : l'État, la Région, le Département, la Communauté de Communes, la CAF... Obtenir un financement complémentaire est toujours un sport, sinon un petit combat, car les sollicitations de financeurs sont nombreuses (le Département du Nord compte en effet 648 communes !).

L'obtention de cofinancements des partenaires, est aussi le gage de projets cohérents, utiles et inscrits dans des politiques de financement à différentes échelles. Parmi les critères de subvention, de plus en plus sont axés sur l'économie énergétique ou la réduction de l'impact environnemental, ce qui assure aussi dans ce domaine, une **recherche constante de performance écologique dans les projets.**

Enfin, ajoutons que l'équipe municipale Vivons Cysoing, autour de notre Maire, a le souci constant d'engager des dépenses qui viseront à améliorer votre vie quotidienne. Les nombreux projets achevés, en cours ou à venir le démontrent.

En résumé et à l'instar de l'allocution latine mens sana in corpore sano, on pourrait résumer **la philosophie des dépenses municipales comme ceci : une gestion saine pour des finances saines.**

Vos élus de la majorité municipale

Quel projet pour Cysoing pour les 10 ans à venir ?

En 2020, notre groupe vous a proposé un projet en rapport avec la taille de notre ville, projet qui, malgré l'impact COVID et une abstention record, a séduit un quart d'entre vous. Nous proposons des finances maîtrisées, un environnement apaisé et des réalisations utiles et non-dispendieuses. Nos options n'ont pas changé.

A contrario nous constatons, au fil des réunions du Conseil Municipal, **un empilage d'engagements pris au gré de multiples subventions**, sans véritable stratégie d'ensemble de la part de la majorité, qui nous explique que « *si ce n'est pas nous qui allons chercher les subventions, ce sont les autres qui les obtiendront* » : **nous désapprouvons cette vision court-termiste.**

En effet, les sources d'argent public n'étant pas inépuisables, on ne pourra pas éternellement équilibrer les comptes à coup de subventions : on nous parle régulièrement d'immobilier et de redynamisation du centre-ville, mais peu de l'activité économique qui les justifierait. C'est par-là que nous proposons d'agir.

Dans le contexte géopolitique actuel, ayons une pensée particulière pour les victimes de la barbarie en Israël et dans notre pays et combattons tous ceux qui l'attisent ou la soutiennent.

Vos élus Pour Cysoing : Valéry Lequien, Ludovic Lefebvre, Dominique Janvier.

AGENDA

05 jan

VŒUX À LA POPULATION

19h - Salle des fêtes

20 jan

REPAIR CAFÉ

9h à 13h - Salle des fêtes

20 jan

NUIT DE LA LECTURE

18h à 20h - Médiathèque

26 jan

REMERCIEMENTS DES BÉNÉVOLES DE LA COMMUNE

19h - Salle Abbé Pierre

17 fév

REPAIR CAFÉ

9h à 13h - Salle des fêtes

15 mars

CINÉ SOUPE

19h30 - Salle des fêtes

23 & 24 mars

EXPOSITION «BOL D'ARTISTES»

10h à 16h, samedi et dimanche - Château

29 mars

LECTURE SPECTACLE

19h - Médiathèque

30 mars

APRÈS-MIDI JEUX

Salle des fêtes

31 mars

CHASSE AUX ŒUFS

Château

06 avril

REPAIR CAFÉ

9h à 13h - Salle des fêtes

10 avril

DON DU SANG

15h à 19h - Salle des fêtes

01 mai

FÊTE DU TRAVAIL

11h - Place de la République /
Salle Abbé Pierre

08 mai

COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DE 1940

11h - Rassemblement au square
Beltrame/ vin d'honneur salle Abbé Pierre

08 mai

REPAS DU 8 MAI

12h - Salle des fêtes

16 mai

RÉUNION DE QUARTIER PEUVIL/MARIAIS / SART

19h - Salle Abbé Pierre de l'EIG

17 mai

GOÛTER DES AÎNÉS

15h à 18h - Salle des fêtes

31 mai

FÊTES DES VOISINS

Dans les quartiers de la ville

25 mai

REPAIR CAFÉ

9h à 13h - Salle des fêtes

26 mai

FÊTE DES MÈRES

01 juin

FÊTES ET KERMESSE DE L'ÉCOLE SAINT EXUPÉRY

École et Salle des fêtes

01 juin

RENCONTRES CULTURELLES PÉVELE CAREMBAULT

Parc du château

06 juin

RÉUNION DE QUARTIER CENTRE VILLE

19h - Salle des fêtes

09 juin

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

4 bureaux de vote

15 juin

FÊTE DE L'ÉCOLE YANN ARTHUS-BERTRAND

École et salle P. Brookes

21 juin

FÊTE DE LA MUSIQUE

Parc du Château

22 & 23 juin

FÊTE AU CHÂTEAU

Parc du Château

22 juin

FÊTE DE L'ÉCOLE SAINT JOSEPH

École Saint Joseph

03 juillet

DON DU SANG

15h à 19h - Salle des fêtes

13 juil

BAL MUSETTE, FEU D'ARTIFICE

Parc du château

14 juil

BRADERIE

Matin - Rue du collège